

Table with 3 columns: Abonnements, Location, and Telephone numbers.

Les nouveaux projets de M. Loucheur

De nombreux impôts la culture agricole entre autres, vont être relevés

Paris, 7 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir en conseil de cabinet...

M. Loucheur ne doute pas, d'après ses propres déclarations, de devenir d'ici peu l'homme le plus impopulaire de France.

Notre grand désargentier national va en effet déposer ce soir même sur le bureau de la Chambre un premier projet relevant un certain nombre de taxes et impôts...

Comme on le verra plus bas, les autres projets sont de la même force et tout le génie de M. Loucheur se réduit à élever les impôts.

M. Caillaux l'avait trouvé avant lui, et avant M. Caillaux, le Bloc National, qui s'était rendu si impopulaire avec son fameux double-décime.

Nous avons déjà dit, et nous le répétons, qu'il n'est plus possible pourtant de relever les impôts sans achever de tuer le franc.

Une fois de plus nous tournons en plein cercle vicieux. La fameuse caisse d'amortissement qui figure au paragraphe II des projets Loucheur et qui est la seule partie raisonnable de ce programme est donc de ce fait frappée de stérilité.

Les projets Loucheur, s'ils sont votés par le Parlement, achèveront donc en France la mort de la classe moyenne. Il ne peuvent profiter qu'à la haute finance internationale.

Georges Valois écrivait hier, dans le Nouveau Siècle, devenu quotidien, les saisissantes lignes qui suivent :

Le franc est engagé sur la terrible pente où le mark allemand est arrivé à l'évanouissement total. Les salaires également. Les commerçants et les industriels seront ruinés. Les pirates s'enrichiront.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

Nous ne sommes pas à l'abri de nos pertes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser aller à l'indécision.

Alors que serait la panique, et l'aggravation de la terrible maladie monétaire.

ENCORE UN DIPLOMATE IMPROVISÉ !

M. Henry Bérenger sera prochainement nommé ambassadeur aux Etats-Unis

Paris, 7 décembre. — Le gouvernement français a demandé l'agrément du gouvernement de Washington à la nomination de M. Bérenger, rapporteur général du budget au Sénat comme ambassadeur de France aux Etats-Unis.



M. Henry Bérenger

M. Loucheur a fait exposer à M. Mellon, secrétaire d'Etat américain au Trésor, avant d'aborder cette question d'envoyer pour la reprise des négociations M. Bérenger aux Etats-Unis en mission spéciale.

M. Bérenger déclara qu'il n'accepterait de renouer ces pourparlers qu'avec l'autorité que lui donnerait le rang d'ambassadeur aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis paraissent préférer aussi que les conversations reprennent par la voie normale de l'ambassade pour éviter l'atmosphère de tensions que suscite toujours des conférences extraordinaires et des rencontres de délégations, la nomination de M. Bérenger fut décidée.

On sait que M. Bérenger faisait partie de la mission parlementaire qui accompagna M. Caillaux aux Etats-Unis en septembre. Comme il est parlementaire, sa mission sera de six mois non renouvelables.

M. Dreschner, l'actuel ambassadeur à Washington, reviendra en France, où il est probable qu'avant peu un poste important lui sera confié.

M. de Jouvenel apprend aujourd'hui que pour faire la paix il faut être deux

Londres, 7 décembre. — Le correspondant de la « British United Press » télégraphie de Beyrouth :

« Les Druses ont répondu à la proclamation de M. de Jouvenel en essayant de pénétrer à Damas. »

« Ils ont été repoussés avec des pertes élevées, après un violent bombardement, au cours duquel le fort Gouraud appuya efficacement les batteries établies dans la ville. »

M. de Jouvenel a déclaré au correspondant de la « British United Press » que la lutte continuera jusqu'à ce que les Druses aient fait leur soumission. Après quoi, ce sera l'ère de la conciliation.

LE CABINET DE M. LOUCHEUR

Paris, 7 décembre. — Par arrêté du ministre des finances, en date du 7 décembre ont été nommés : directeur des services techniques du cabinet, M. Jean Barnaud, inspecteur des finances ; chef de cabinet du ministre, M. Borel ; chef-adjoint, M. Bandouin ; chef du secrétariat particulier, M. Robert Hicquet.

La Chambre a abordé, hier le budget de l'Agriculture

Il faudra vingt-cinq ans, avec les moyens financiers actuellement à la disposition de ces crédits pour achever l'électrification des campagnes

Paris, 7 décembre. — La séance de la Chambre s'est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Buisson.

MM. Durand et Morel sont au banc du gouvernement. Le président prononce l'éloge funèbre de M. Saget, député de Bellogne, décédé à l'âge de 38 ans.

Puis la Chambre se remet au budget de l'Agriculture, dont la discussion avait été interrompue pour le débat financier, au cours duquel succomba le cabinet Painlevé.

Trois séances avaient été consacrées à un exposé général de notre situation agricole.

Aujourd'hui, c'est le ministre qui apporte à la Chambre les chiffres officiels de notre récolte en blé.

Elle s'élève à 10 millions et demi de quintaux, dit-il, à 93, 94 et comprend les blés de Tunisie et d'Algérie. Cette récolte suffit à nos besoins. Aussi a-t-il paru inutile de maintenir l'emploi des excédents.

Le ministre dit ensuite l'effort fiscal croissant fait en faveur des coopératives de production.

145 millions leur ont été consentis à titre de prêt à long terme. « La question des engrais est l'objet de toute la sollicitude du gouvernement. Celle des tarifs prohibitifs qui frappent nos produits à l'importation en Allemagne, n'aura pas de meilleur avocat que moi, autres de mon collègue du commerce, en vue de la conclusion d'un accord commercial. »

Le ministre fait l'éloge du résultat obtenu par M. Barthe, dans sa négociation difficile avec l'Espagne au sujet des vins. Accession à la petite propriété, électrification générale de nos campagnes, développement de l'enseignement agricole, rendu encore plus nécessaire par l'évolution qui transforme l'agriculture en une industrie chimique, sont autant d'idées auxquelles M. Durand se déclare acquis.

Après ces rapides considérations, la Chambre aborde les chapitres.

Contre la ligue anti-alcoolique

M. Barthe s'élève contre la propagande qui est faite par une ligue anti-alcoolique contre le vin, une de nos plus grandes richesses nationales.

« Je sais, dit-il, que le ministre a adressé une véhémente protestation au garde des Sceaux et au ministre de l'Intérieur, contre une affiche de cette ligue qui déclare le vin aussi nuisible que l'alcool. (Exclamations diverses). »

« Au moment où l'Amérique examine si elle ne devra pas laisser entrer les vins légers, tant elle est empoisonnée par la contrebande, ainsi inadmissible que des Français viennent en si grand nombre de faire des arguments contre nos vins et en faveur du régime sec. »

« Poser la question, dit le ministre, c'est y répondre. J'ai en effet écrit au ministre de l'Intérieur pour lui signaler le placard incriminé et je lui ai demandé s'il ne lui apparaissait pas que par cette propagande anti-française, la ligue manquant à son devoir et si l'un avait pu faire que le Parlement lui retirât la subvention dont elle jouit. Loin d'être mauvais, le vin, par les vitamines qu'il contient, est excellent pour notre organisme. »

« L'analyse à laquelle s'est livré le docteur Roux a démontré en effet que si l'un avait pu faire de vitamines dans le moût de raisin, la fermentation en fait naître dans le vin. Et cette constatation est de nature à ouvrir une brèche dans le régime sec qui nous porte un si grand préjudice. »

« Le vin est bon, franchement M. Chassaigne qui est docteur, mais à la condition de n'en pas abuser comme on le voit parfois à la barrette de la Chambre car il faut alors revenir à l'eau de Vittel. (Rires). »

« Ou d'Oréza, dit M. de Moro-Giafferi, qui, comme on sait, est Corse. »

M. Inizan se plaint des manœuvres de certaines compagnies d'assurances qui tendent à amener les petits cultivateurs à s'assurer contre des risques qui ne leur incombent pas.

M. Hugnet marque sa surprise que la station de recherches agronomiques de Clermont-Ferrand, faute de crédits, ne soit pas achevée.

Sur la question des fraudes, M. Barthe réclame plus d'énergie dans la répression et s'étonne que certains procès traînent en longueur comme si on voulait finalement les abandonner. Le rapporteur général reconnaît lui-même que les crédits pour la répression sont insuffisants et le ministre promet de M. Barthe qu'il signalera au garde des Sceaux, les cas auxquels il est fait allusion.



GAOSSENS (à gauche) et DEBAETS (à droite) gagnants des Six Jours de New-York

M. Henry, du Finistère, dénonce la fraude du miel et réclame des subventions pour les sociétés d'apiculture.

Sur les crédits des Haras, M. Fould demande au ministre d'accorder aux chevaux anglo-arabes, les mêmes primes qu'aux chevaux normands et d'autre part toutes mesures propres à favoriser l'industrie mulassière.

M. de Moro-Giafferi engage une discussion sur la nécessité de poursuivre les travaux d'assainissement de la côte orientale de la Corse où sévit la Malaria.

Une somme de 3.500.000 francs est jugée indispensable pour l'assainissement. Pourquoi n'en accorder qu'une partie ? Il s'agit, dit l'orateur, d'une race tout entière qui est en péril.

Mais le sous-secrétaire d'Etat aux finances, faisant état de la situation budgétaire, invoque contre l'amendement l'article 86 du règlement.

MM. Pietri et Landry insistent sur les engagements qui ont été pris quant à la cadence à suivre pour l'exécution intégrale de ce programme d'assainissement, évalué à 11 millions.

La commission des finances par la voix de M. de Chappedelaine, promet cependant d'examiner à nouveau la question.

Mais que faisons-nous ici, s'écrie M. Barthe, si nous n'avons qu'à annuler les décisions de Sa Majesté, la commission des finances et s'il ne nous reste qu'à nous incliner à chaque fois quelle qu'en sera l'issue. Alors-nous-en allons ! (applaudissements à 8 h. 45 heures).

La question de l'électrification

L'électrification des campagnes est dotée cette année de 44 millions.

« On en ferons-nous, observe M. Lesaché, quand le programme total est évalué à 2 milliards. »

« Cette allure, ajoute-t-il, il faudra 25 ans pour le réaliser. »

« Ici encore, le rapporteur général oppose la question d'argent. Mais le ministre donne une parole rassurante à M. Lesaché. »

« Si les crédits inscrits, dit-il, apparaissent insuffisants au cours de l'exécution et si on me refusait les crédits supplémentaires nécessaires pour activer l'électrification, je ne resterais pas un instant de plus ministre. »

La suite est renvoyée à demain 15 heures et la séance est levée à 18 h. 30.

Cours des Changes

Table showing exchange rates for New York, London, Rome, Madrid, Geneva, and Amsterdam.

LE PRIX NOBEL POUR LA PAIX

Londres, 7 décembre. — D'après l'Exchange Telegraph, le prix Nobel pour la paix qui n'a pas été attribué l'année dernière, ne sera pas cette année et les administrateurs chargés de le décerner ont décidé de le partager entre MM. Chamberlain et Briand.

On estime en effet que la somme est actuellement insuffisante pour les deux hommes d'Etat qui ont l'habitude de pourboires bien supérieurs et qui recevront l'an prochain, chacun la moitié des trois années du prix Nobel.

LE FROID MORTEL

Bordeaux, 7 décembre. — Rue Marlotin, Thérèse Larielle, 73 ans, a été trouvée morte assise sur son lit. Elle avait succombé à une congestion occasionnée par le froid.

La Rochelle, 7 décembre. — Au Vieux-Bassin, Eugène Reyber, 65 ans, a été trouvé mort dans un bateau désarmé où il avait passé la nuit.

APRÈS LE CYCLONE DU MAROC

« C'est, dit Abd El Krim une manifestation de la colère d'Allah »

Mais un bombardement aérien combat efficacement cette propagande

Casablanca, 7 décembre. — Abd-El-Krim utilise avec une réelle habileté tous les incidents de quelque sorte qu'ils soient, propres à servir sa propagande.

C'est ainsi que dès qu'il connut les ravages causés par le cyclone d'il y a huit jours, dans les camps d'aviation de Fez, où 17 avions Bréguet et un Goliath furent détruits, l'agitateur prétendit que la colère d'Allah était tombée sur les avions français et que ceux-ci avaient été anéantis par le souffle divin.

Cette rumeur habilement répandue ne tarda pas à s'amplifier démesurément et à parvenir chez nos soldats.

Une telle interprétation pouvait être grosse de conséquences chez ces populations crédules et fanatiques. Le commandant décida de répondre par une contre-propagande.

C'est pourquoi ces jours derniers, les avions restés inactifs depuis quelques jours prouvent l'innocence des rumeurs rufaines en procédant à de nombreux bombardements.

Des tonnes de projectiles bien placées par les Bréguet et les Goliath montrèrent aux dissidents qu'ils avaient été bernés une fois de plus par Abd-El-Krim.

De leur côté, les tribus soumissives purent constater en voyant les gros oiseaux survoler les lignes ennemies que notre châtiment venait, lui aussi, du ciel, tombait sur les rebelles.

D'autre part le président de la fédération des anciens combattants et mutilés du Maroc, dans un discours prononcé à l'issue du banquet de la section de Rabat, a déclaré que des négociations se poursuivaient avec Abd-El-Krim pour qu'une délegation d'anciens combattants puissent aller dans le Rif porter des vêtements aux soldats prisonniers et leur remettre 850 lettres envoyées à leur adresse et qui sont restées en instance.

La S. D. N. examine le règlement de la frontière greco-bulgare

Genève, 7 décembre. — Le Conseil de la Société des Nations a tenu ce matin, sous la présidence de M. Scialoja, représentant de l'Italie, sa première réunion.

Au cours de cette réunion, le Conseil de la Société des Nations a abordé le règlement des incidents de frontières entre la Grèce et la Bulgarie. Sur la proposition de Sir Chamberlain, les représentants des deux parties entendus, M. Karkoff, ministre des Affaires Etrangères de Bulgarie et M. Kontis, pour la Grèce, ont exposé les points de vues de leurs gouvernements respectifs, sur le rapport de la commission d'enquête.

Le représentant de la Bulgarie a insisté sur l'état de désarmement de son pays et a déclaré que des enquêtes faites par diverses commissions il résultait que l'activité des comitatifs n'était pas sérieuse mais que le mécontentement était provoqué par les ravages causés dans son pays par la Grèce. Le gouvernement bulgare est d'ailleurs prêt à faire son possible pour résoudre ce problème.

Le représentant de la Grèce a déclaré de son côté que la situation militaire de la Bulgarie était responsable de la situation à laquelle le gouvernement hellénique est obligé de faire face. M. Kontis ajouta que le gouvernement hellénique demande que les réparations réclamées lui soient accordées.

Les représentants des deux parties ont également présenté certaines remarques au sujet des recommandations à la fois d'ordre militaire et politique à faire aux commissions.

La question de Mossoul n'est pas réglée

Genève, 7 décembre. — Une haute personnalité officielle du corps diplomatique turc a confié à un rédacteur du « New-York Herald » :

« Aussi attentivement que nous l'examinions, la question de Mossoul en est au même point qu'elle était en septembre dernier. Nous continuons à maintenir notre ancienne décision de la Cour de la Haye ne peut changer le traité de Lausanne, et que le conseil n'a pas à fixer les frontières entre l'Irak et la Turquie, mais doit servir à calmer la dispute qui règne entre ces deux pays. »

Une interview du comte Volpi sur le règlement de la dette italienne

Rome, 7 décembre. — Le Giornale d'Italia publie une longue interview du comte Volpi. Interrogé sur les effets de l'accord financier qui vient de conclure à Washington, le comte Volpi a répondu :

« Le résultat fondamental est celui-ci. L'Italie a obtenu une transaction honnête et honorable. Ensuite il y a deux facteurs fondamentaux, le premier c'est que nous avons honnêtement et loyalement exposé notre situation pour faire comprendre et apprécier le merveilleux développement de notre pays. Le second fait se réfère à la haute position et à la situation personnelle de M. Mussolini. En Amérique, notre président est vraiment légendaire. Sa figure a pris pour les Américains tous les aspects d'une figure historique. On comprend donc facilement que les délégués italiens aient travaillé sur un terrain facile et fondé sur l'estime que l'on a de notre merveilleux chef. »

L'accord a montré la pleine solidarité du peuple italien avec son gouvernement.

Interrogé sur les milieux italiens d'Amérique, le comte a dit :

« C'est toute une solidarité émouvante, d'humanité, de foi, de passion au gouvernement. L'œuvre de quelques émigrants qui sont allés en Amérique pour faire une propagande anarchiste et subversive parmi nos frères est presque nulle. Nous avons trouvé partout une hospitalité enthousiaste. Nos colonies italiennes s'engagent rapidement dans les pays américains et atteignent un niveau de grande influence morale qui n'est pas inférieure à l'ancienne colonisation d'autres races et à la première à émigrer dans le Grand-Continent. »

IL TOMBE DANS LA RUE

Paris, 7 décembre. — Passant à 3 heures du matin, rue Saint-Antoine, M. Alfred Perrette, habitant rue Brocca, est tombé frappé de congestion.

Un mécanicien

prévenu d'homicide volontaire est trouvé mort dans sa cellule au moment de comparaître en justice

Paris, 7 décembre. — Raymond Gourde, ouvrier mécanicien, devait comparaître aujourd'hui devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'homicide volontaire sur la personne de Mlle Duterne, son amie.

Il a été trouvé ce matin, mort dans sa cellule, à la Santé.

Les faits de la prévention étaient les suivants :

Revenant chez lui dans la nuit du 18 juin, Gourde trouva son amie à demi-vive.

Une querelle éclata. Peu après, Gourde se rendit au commissariat de son quartier où il se fit constater par un médecin que sa femme, sans avoir voulu lui donner la mort, avait dit, dit-il, un couteau entre les mains, dont elle voulait ne porter un coup. Elle se débattait, la corde à glisse sur le cou, le couteau à terre sans que Gourde, qui n'avait pas l'intention de la tuer, ait pu intervenir.

Les confidences d'une espionne

Paris, 7 décembre. — On sait que le pseudo officier de marine Wielt fut arrêté et mis à la disposition du parquet de Versailles, pour espionnage, parti illegal d'uniforme et de décorations. Veint avait une amie, Lucie Renée, qui lui avait été présentée par une ancienne infirmière militaire, Marthe Moreuil. Or, cette dernière fit la confidence à Lucie Renée qu'elle pratiquait l'espionnage. Informée, la Sûreté Générale a arrêté hier Marthe Moreuil et trois individus de nationalité anglaise.

Conduite vers la fin de l'après-midi au palais de justice, Marthe Moreuil a été inculpée d'espionnage pour devenir modeste dans des déclarations pour devenir modeste d'instructions.

Elle a déclaré son état civil, Marthe Moreuil, 24 ans, habitant dans sa famille, à Nanterre.

Et sans attendre l'assistance d'un avocat, elle déclara aussitôt :

« J'ai effectivement pratiqué l'espionnage. J'avais connu dans un bar du faubourg Montmartre M. Fischer qui devint mon ami. Il me présenta au mois de mai à la closerie de Lilas, à son compatriote M. Phillips, qui m'offrit 1.300 francs par mois pour occuper sous sa direction l'établissement qu'il possédait dans une clinique. J'ai donc démissionné pour devenir modeste dans des ateliers de la rue gauche. Puis je me suis entièrement consacrée aux missions qui me furent confiées. Je gagnais presque toujours d'obtenir des renseignements précis concernant l'aviation. A Saint-Nazaire, je ne pus me documenter sur un hydravion à cinq moteurs en construction dans les chantiers de la Loire, mais je réussis à recueillir des indications sur des dépôts d'essence à Bordeaux. »

Versailles, 7 décembre. — Le procureur de la République et le juge d'instruction, chargés de l'affaire du faux-officier de marine, lequel n'est inculpé que de port illegal de décorations et d'uniforme, se sont mis d'accord pour déclarer que le parquet de Versailles, en ce qui concernait l'affaire d'espionnage, ne devait pas être compétent.

Si sur suite de l'enquête, il est démontré que Wielt a fait de l'espionnage, le parquet de Versailles se dessaisira de l'affaire en faveur de celui de la Seine.

Un e'gare avait provoqué tout cet émoi

Bruxelles, 7 décembre. — Grosse émotion au Théâtre Royal, au cours d'une représentation du Million.

Alors que le rideau du second acte, le public vit de la fumée envahir la scène.

Il commença à fuir affolé. Heureusement un pompier parvint à rétablir le calme. Un cigare allumé et abandonné dans la poche d'un parterreux avait provoqué, au vestiaire des secondes loges, un commencement d'incendie.

Le vestiaire étant ouvert, la fumée se répandit sur la scène, ce qui jeta l'émoi.

L'équipe de France de rugby est constituée

Toulouse, 7 décembre. — La commission de sélection de la F. F. R. s'est réunie aujourd'hui. Elle a formé l'équipe de France qui jouera contre l'équipe dite « Reste de France », le 20 décembre à Bordeaux.

Voici la composition de ces équipes :

France. — Magnanou, Besson, Behotéguy frères, Bergès, Du Manoir, Bioussa, Piquiral, Ribère, Cassavet (cap.), Moureu, Mortade, Delort, Marcet.

Reste de France. — Ducouso, Duhairens, Houdet, Lafont, Baudouy, Maury, Gonnel, Laurent, Puig, Barthe, Boréani, Clauzel, Gérinles, Bousquet.

Remplaçants. — Debelt, Deslarac, Cluchague, Velat, Modas, Llar, Bordes, Graule, Anzano, Lury, Prie, Etcheverry, Lauga, Levasseur, Lepalay, Camel, Fort, Devoertz.

UN MORTEL ACCIDENT D'AUTO

Marseille, 7 décembre. — Un accident mortel s'est produit hier soir à l'issue d'un meeting donné sur l'aérodrome de Miramas. Un des concurrents, M. Coge, qui était accompagné d'un de ses parents, M. Eugène André, quittait la piste pour s'engager sur la route de Salons, quand sa voiture a été prise en écharpe par une autre voiture se dirigeant à toute allure sur Bordeaux.

L'automobile tamponnée fut traînée sur plus de trente mètres. M. Coge âgé de 28 ans, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital de Salons. M. Eugène André a été tué sur le coup.

LIRE EN PAGE 2

Nos informations de Dernière Heure, Les Sports, EN PAGE 3 : La vie agricole, EN PAGE 5 : La Page de la Famille, EN PAGE 6 : Les Avis mortuaires.

# DERNIERE HEURE

## LA CRISE CHINOISE

### Tchang-Tso-Lin essaie une détente

Londres, 7 décembre. — Une dépêche de Pékin annonce que l'armée de Tchang-Tso-Lin vient de subir une grave défaite à Lien-Chu, à la suite d'une ruse perfide de ses adversaires. Ceux-ci s'avancèrent en effet la crosse en l'air, devant l'aile gauche de l'armée manchoue, comme pour se rendre et aussitôt arrivés à bonne portée, ils ouvrirent une fusillade rangée sur un ennemi sans méfiance et qui subit des pertes élevées. L'armée de Tchang-Tso-Lin a battu en retraite sur Moukden, après avoir fait sauter en plusieurs endroits, les voies ferrées. La fille de Tchang-Tso-Lin qui commentait en chef, téléphona la nouvelle à son père lequel, pris de désespoir, aurait tenté de se suicider, annonçant ensuite à ses lieutenants qu'il avait l'intention de prendre sa retraite.

La panique règne à Moukden où des fonctionnaires ont déserté leurs postes pour chercher refuge dans la zone japonaise. Les troupes de Tchang-Tso-Lin s'apprêtent à évacuer Chin-Chow, mais, pour couper les vivres à l'ennemi qui viendra occuper leurs positions, elles se livrent à un pillage en règle et incendient tous les immeubles de valeur.

### L'EXPLOIT AUDACIEUX D'UN AVIATEUR

Orly, 7 décembre. — L'aviateur Gallault, chef pilote au centre d'entraînement des pilotes civils, a réussi, cet après-midi, à 13 h. 25, un exploit peu banal.

A bord d'un appareil école de pilote, il est passé en volant dans l'un des hangars à dirigeables, mesurant 300 mètres de long, large de 98 mètres environ et haut de 50 mètres.

Il a réitéré cette expérience à trois reprises dans les deux sens.

### Un concours d'avertisseur d'incendie

Paris, 7 décembre. — L'Office national des recherches et inventions a organisé un concours d'appareils avertisseurs et extincteurs d'incendie, dans l'enceinte de l'exposition des Invalides, sur l'esplanade de la Grande Casse. Cette manifestation, la première du genre, a obtenu un vif succès, auprès des constructeurs, puis, qu'une trentaine d'entre eux se sont fait inscrire. Le concours n'est pas primé. Ce ne sont en réalité que des essais contrôlés qui vont se dérouler chaque jour jusqu'au 12 décembre. Le jury, présidé par M. Joly, de l'Office national, fit des expériences, assisté d'un officier du régiment des sapeurs-pompiers de Paris. A la suite de ces concours, un classement sera établi des différents avertisseurs et extincteurs, qui seront conservés sous-scellés à l'Office, où ils seront expérimentés à nouveau dans six à dix-huit mois.

Le ministre du Commerce visitera le concours demain après-midi.

### LE CABINET LAFLEUR

Paris, 7 décembre. — M. Painlevé, ministre de la Guerre, a constitué son cabinet militaire comme suit :

Chef de cabinet, général de division Jacquemot ; chef-adjoint, colonel d'infanterie coloniale Dugla ; chef-adjoint chargé de mission spéciale, colonel d'infanterie breveté Herscher.

### EST-CE UN SUICIDE ?

Issoudun, 7 décembre. — A proximité de la gare, un possesseur de la voie a trouvé sur la voie de Vianzon, un cadavre dont la tête était entièrement séparée du tronc. Il s'agit d'un nommé Henri Tigard, 50 ans, habitant Issoudun. On croit à un suicide.

### LOUCHEUR-TOUT-EN-PAPIER CONFERE

Paris, 7 décembre. — M. Loucheur, ministre des Finances, continuant ses conversations au sujet du programme d'assainissement financier, a conféré cet après-midi avec M. Gaston Lévy, de la Fédération Nationale des Coopératives, Broussemeche, président de l'Association des mutilés de France, Victor Constant, de la Confédération des groupements industriels et commerciaux de France.

### LES CAMBRIOLEURS AU METRO

Paris, 7 décembre. — Ce matin, entre 2 et 5 heures, le bureau de recettes du métro place Denfert-Rochereau, a été cambriolé.

On ignore la somme qui a disparu, mais 26 carnets de 1<sup>re</sup> classe et 55 carnets de seconde ont été soustraits.

### UN BEBE GRAVEMENT BRULE

Paris, 7 décembre. — A 11 heures du soir, le feu s'est déclaré dans le logement de Mme Bernier, 24, rue Courat, pendant l'absence de la locataire.

Une fillette de huit mois laissée seule dans son berceau, a été gravement brûlée.

### VIENDRONT, VIENDRONT PAS A LONDRES

Londres, 7 décembre. — Cet après-midi à la Chambre des Communes, M. Ronald Mac Neil, en réponse à une question posée par le commandeur Kenworthy, a déclaré que M. Tchitcherine n'avait nullement marqué l'intention de venir à Londres causer avec le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, comme il l'avait fait à Paris avec M. Briand.

« D'ailleurs », ajouta M. Ronald Mac Neil, le gouvernement des Soviets ne semble pas disposé à faire les propositions concrètes demandées par le gouvernement britannique pour régler les questions pendantes, propositions sans lesquelles il est absolument inutile d'envisager une nouvelle conférence.

La Chambre se forma ensuite en comité pour continuer la discussion de la loi de sauvegarde des industries britanniques.

### EROYE PAR UN TRAIN

Paris, 7 décembre. — Cet après-midi, M. Ergeas, chef de gare de Seaux-Robinson, 49 ans, sortant du bureau de la petite vitesse, voulut traverser les voies au moment de l'arrivée d'un train venant de Paris.

Il fut happé par la locomotive et roula sous le train. La mort fut instantanée.

### TORCHE VIVANTE, ELLE FLAMBE DANS LA COUR

Provins, 7 décembre. — Mme Barbier, cultivatrice à Charente-la-Perle, âgée de 21 ans, mit le feu à son peignoir de pilou en allumant son poêle.

Affolée, la malheureuse se précipita dehors, mais le vent activant les flammes, la cultivatrice devint bientôt une torche vivante. Elle a succombé peu après dans d'horribles souffrances.

## La rétroactivité des nouveaux impôts

Les majorations votées vont causer une gêne profonde au monde des affaires.

M. Maurice Duval soulève dans l'« Eclair » un point de droit. La rétroactivité des nouveaux impôts. Rappelons-nous la formule consacrée jusqu'à ce jour : « La loi n'a pas d'effets rétroactifs » Voilà donc une entorse au vieux droit romain et français.

Le projet financier du gouvernement est voté : Toute protestation devient superflue. Il n'a même pas été possible d'en changer un iota. Les Chambres ont été placées devant cette alternative, ou de le repousser, ou de l'accepter en entier. Il leur a été interdit de l'améliorer. En quelques heures, on a fait peser sur le pays, déjà saturé d'impôts, 3 milliards de charges fiscales nouvelles, immédiatement recouvrables, ou dans un laps de temps très court.

Laissons de côté le problème monétaire que soulève l'inflation de 7 milliards et demi, s'ajoutant aux 12 milliards d'émissions autorisées depuis six mois. Ne nous demandons pas, pour l'instant, quelle sera la répercussion, sur le change, de ce formidable accroissement du papier-monnaie, ni quelle influence aura la hausse des devises étrangères sur nos budgets industriels et commerciaux. Constatons seulement que c'est à l'heure où la trésorerie des entreprises privées se trouve menacée par la nouvelle dépréciation du franc qu'on l'accable, en fin d'année, — alors que toutes les dépenses prévues sont engagées et que les recettes ont à peu près donné tout ce qu'on en pouvait attendre, — d'un important excédent d'impôts dont l'effet rétroactif aura pour conséquence de déséquilibrer toutes les balances des comptes et d'obliger les particuliers à faire appel à leurs réserves.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'on introduit dans notre Droit fiscal le dangereux principe de la rétroactivité. Les majorations prévues par la loi qui vient d'être votée sont en elles-mêmes très exagérées. Si, du moins, elles ne frappaient que les exercices à venir, les contribuables auraient le temps de prendre les dispositions que commande ce accroissement de leurs charges ; ils établiraient leurs budgets en conséquence et feraient entrer dans leurs prévisions ces débours nouveaux.

Mais, tel n'est pas le cas : c'est à l'exercice qui va bientôt être clos qu'il leur faut le imputer. On leur dit que les majorations qui viennent d'être instituées s'ajoutent aux rôles des contributions émis ou à émettre au titre de l'année 1925, qu'elles sont exigibles en totalité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1926 et qu'elles seront encore augmentées de 10 pour 100 à partir du 1<sup>er</sup> mars 1926, si elles ne sont pas payées à cette date.

Nous craignons fort que ces mesures brutales et inconsidérées ne dépassent, cette fois, la force contributive de chacun et les possibilités du commerce et de l'industrie.

Un projet aussi considérable, apportant une aussi grave dérogation au droit commun, aurait dû être examiné soigneusement et en toute liberté d'esprit par le Parlement. Or, on le contraint de le voter en bloc, sous la menace d'un péril imminent : « Si vous n'avez commis quelque chose de grave contre la patrie ». Nul n'aurait voulu commettre quelque chose de grave contre la patrie ; mais le gouvernement n'en a pas moins mis les Chambres dans l'obligation de commettre quelque chose de grave contre la vie économique du pays.

Il appartenait au ministre des Finances d'apporter des projets plus étudiés et en rapport avec la capacité de paiement des contribuables. Il n'a songé qu'aux besoins du Trésor.

Les majorations dont il s'agit ont pour but de lui procurer des ressources immédiates. Ce résultat sera-t-il obtenu ? Rien n'est moins certain. Il est très facile de l'atteindre en prenant une autre voie, par exemple en augmentant exceptionnellement les impôts indirects, dont la perception est aisée et avec lesquels aucune incidence n'est à redouter.

On objectera sans doute que l'Etat n'aurait pu demander aux impôts indirects un rendement de 3 milliards en aussi peu de temps. Mais c'est une question de savoir s'il obtiendra des contribuables, à cette minorité de contribuables, à laquelle il s'attaque toujours, 6 milliards (y compris les impôts normaux de 1925 qu'ils restent devoir), dans un délai maximum de trois mois.

Nous ne le pensons pas. Nous ne croyons d'ailleurs pas que l'administration elle-même soit en mesure d'opérer d'ici au 1<sup>er</sup> mars 1926 la totalité de ces recouvrements ; nous constatons, en tous les cas, qu'à l'heure où l'on demande au pays d'accepter dans un esprit de solidarité nationale de nouveaux sacrifices, « à ce que nous tous les citoyens », à y contribuer, selon la mesure de leurs forces. On a déjà fait observer que l'agriculture ignorerait à peu près tous ces majorations exigées. Par contre, le commerce et l'industrie, le monde des affaires en général, en supportera tout le poids. Cette injustice est intolérable.

On a d'ailleurs employé le meilleur moyen pour provoquer ne hausse générale : ceux que l'on a épargnés n'en seront donc pas plus heureux. Mais c'est ainsi qu'on agit l'esprit public, qu'on dresse les classes les unes contre les autres et qu'on paralyse avant de la ruiner tout à fait, l'économie nationale.

En tous les cas, la politique de facilité qui consiste à doubler inconsidérément le taux des impôts déjà perçus de l'exercice en cours, pour les percevoir de nouveau et sans délai, nous paraît devoir manquer son but. Cette politique est incapable de relever les finances du pays ; puisqu'au mieux, elle provoque le renchérissement de plus en plus excessif de la vie, elle aboutit indirectement mais sûrement, à de nouveaux déficits budgétaires.

## Une tragédie du revolver ensanglanté Bordeaux

Bordeaux, 7 décembre. — Vers 19 heures, à l'hôtel des Pyrénées, situé rue de la Maison-Daurade, en plein centre de la ville, l'Algérien Ben Salem Knider, âgé de 23 ans, a tiré un coup de revolver pour une raison encore inconnue sur le navigateur russe Abraham Tzschernig.

Le meurtrier s'est mis ensuite à la fenêtre de l'hôtel et fit feu à plusieurs reprises sur des dames qui s'étaient placées à la fenêtre du café de l'Opéra situé en face.

Une balle tua Mlle Vigneaux, domestique âgée de 28 ans.

Plusieurs autres projectiles effleurèrent sans toutefois les blesser Mme Triand et son fils. Pris alors d'une folle sanguinaire, l'Algérien déclara qu'il avait son arme dans la rue. Bientôt un passant, Mme Dupont, l'entraîna à l'arrière d'un camion et s'échappa sur les toits où il fut poursuivi par les agents. Sur le point d'être pris, l'Algérien se suicida en se tirant une balle dans la région du cœur.

## Revue de la Presse

### DE LOUCHEUR A BRIAND

L'Action Française (Charles Maurras) : Les plus aveugles sont obligés de le constater, M. Loucheur parle de tout à tout venant hors d'économie. M. Loucheur méprise les économistes et le cabinet de ce dernier. « La confiance ne sert qu'à eux gouvernements qui veulent emprunter. Les économies ne fournissent presque rien. Et l'on peut demander indéfiniment tout ce que l'on veut sinon aux contribuables qui grègent, du moins à ceux qui font peur de représenter. L'Etat donne un tour de vis ; l'or, les denrées affluent, il n'est pas d'impôt qui ne soit payé. »

M. Loucheur n'aperçoit rien au-delà. Quant à M. Briand...

### TOUTS LES SYSTEMES 1. HORMIS CELUI DES ECONOMIES

Le Journal des Débats : L'opinion comme la situation exigent impérieusement des économies, c'est un fait évident. Pourquoi faut-il que, seuls, ne puissent pas être les économistes, les hommes qui songent eux-mêmes qui ont le charge de procéder au rétablissement financier du pays ? Ce matin même, le ministre des Finances, dans une interview intéressante, que nous publions d'autre part, donne un aperçu de ses projets. Dans ces projets, la question des économies n'apparaît pas.

### LE DILEMME

L'Œuvre (Dieudonné) : C'est comme si finances. Je voudrais bien savoir exactement ce que c'est qu'un financier. Car, en somme, les finances ne sont pas une science hermétique. Si je touche deux sous et que je dépense deux sous, je suis à zéro. Si je touche deux sous et que je dépense trois sous, j'ai un déficit. Si je touche un sou, ou que je fasse de la fausse monnaie.

### DANTON N'AVAIT PAS MENTI

La Liberté (Camille Aymard) : Toute la politique financière des cartellistes, ces modernes jacobins, semble s'inspirer de cette pensée de Danton : « Les riches tremblent de ce décret (il s'agit de la première loi de la République) ». Mais je sais que ce qui est le plus dangereux, c'est de laisser la République. Tel est le dernier mot de la politique financière du Cartel. Ce n'est pas avec de tels principes, également professés par les sectateurs de Léning, qu'on restaurera la richesse et les finances de la France.

### L'IMPOT SUR LES PAVES

L'Humanité (manchette) : Au lieu de l'impôt sur le capital, l'impôt sur les pavés.

M. Briand va augmenter les prix du tabac d'un milliard.

Voilà au moins une idée aussi neuve que géniale !!!

### BRIAND CHANGE SON FUSIL D'EPAULE

Le Figaro (Henri Vanover) : Quand M. Briand, dans sa déclaration, comme l'avait fait M. Painlevé dans la sienne, promit au Parlement le retour du scrutin d'arrondissement, il y eut des sourires d'aise et des rires. Mais, au lieu de revenir à ce que la réaction se réjouissait, naturellement, tandis que les proportionnalistes évoquaient en ricanant la belle image trouvée par M. Briand, à Périgueux, une loi semblait toujours fraîche sur ses seize ans d'âge. « A travers toutes les petites manes stagnantes et grouillantes qui s'étagèrent dans le pays, il convient de faire passer un large courant purificateur... »

### SOUVENONS-NOUS !

Le Matin (Stéphane Lauzanne) : La Chambre des députés, qui a mis neuf mois à dicter le budget, la Chambre des députés, qui a voté à la mi-juillet un budget qui est dû être voté au début de janvier, est donc totalement responsable des paiements en bloc qui accablent à cette heure le pays. Elle est en outre parfaitement responsable de l'inflation que nous venons de subir et qui, avant deux mois, nous vaudra une nouvelle augmentation du prix de la vie. Etablissons bien sa responsabilité. Et souvenons-nous-en quand l'heure sonnera...

### GE QU'ILS PENSENT EN ALLEMAGNE

L'Homme Libre (Gaulois) : L'imposante minorité de 174 voix (contre 291, qui a refusé au Reichstag de ratifier l'accord de Locarno, appelle notre attention sur la force qui demeure redoutable, du parti revanchard en Allemagne.

Celui que le député nationaliste bavarois Wagner, qui s'écrie en pleine Diète : « Je comprendrais qu'un Alsacien-Lorrain pût se battre à côté de moi, mais que je me voie assiéger par le parti nationaliste bavarois au Congrès nationaliste, le Herr Oberstudienrat (Conseiller supérieur d'études) Brosius : « Je veux vivre encore assez longtemps pour voir fléhir le député nationaliste qui croit la cathédrale de Strasbourg et, sur l'hôtel de ville de Danzig... »

### L'ERREUR MONSTRUEUSE DES PACIFISTES

L'Avenir (Emile Brûlé) : Il n'y a aucune erreur qui ne tombe en contradiction par quelque endroit. L'erreur pacifiste étant la plus monstrueuse, doit nécessairement emporter les plus monstrueuses contradictions. L'Angleterre se ruine en nous ruinant, elle nous ruine elle-même par son manque de drocées à ses injonctions. Mais pour le moment, ses hommes d'Etat, ne voient comme elle qu'à l'immédiat, sont tout à la fois des victoires successives qu'ils ont remportées sur M. Herriot et sur M. Briand. Au-dessus de Paul-Boncour, ils sont prêts à offrir aussi la « coupe d'amour » si elle n'est bien l'œuvre qu'il a acceptée.

Depuis l'armistice, les Alliés n'ont cessé de travailler pour le roi de Prusse et pour les tyrans moscovites. Ils continuent.

### L'EXPLOITATION DE LOCARNO PAR LES ALLEMANDS

L'Eclair (S. de Givél) : C'est la démonstration que pour ceux qui conduisent le Reich, la question intérieure passe au second plan. L'Allemagne, après ce qui s'est passé au cours des trois derniers mois, a repris ses rêves d'avant-guerre, elle veut les réaliser à tout prix et le jeu, mes groupements d'opinion au cours des précédentes années, à MM. Luther et Stresemann, constituent un appui pour leur politique extérieure. Soyons donc certains que ces deux hommes d'Etat resteront au pouvoir jusqu'à ce qu'ait été exploitée à fond la politique de Locarno.

### LE CONFLIT ANGLO-TURC

Le Gaulois (René Lara) : Les choses en sont là, avec cette aggravation du fait que la Turquie a concentré des troupes sur sa frontière, que les revendications turques ont été majoritairement admises par le conseil d'Europe, qu'elle est soutenue par certaines Sociétés pétrolières américaines auxquelles elle aurait déjà promis d'intéressantes concessions.

Le rôle de la Société des Nations n'est évidemment nul et le tribunal de La Haye ne la déclarant compétente lui a joué, en vérité, un bien mauvais tour. Toutefois, il est permis de supposer que les deux plaideurs finiront par trouver un terrain de conciliation, ni l'un ni l'autre n'ayant le désir de s'engager dans un conflit dont il est impossible de prévoir les répercussions. Sait-on jamais où s'arrêtent les guerres d'Orient ?

### LES DEUX ASPECTS DE LA REVOLUTION ECONOMIQUE

Le Nouveau Siècle (Georges Valois) : Il faut bien que nous sachions que toutes les convulsions de la France, de l'Europe, convulsions communistes, convulsions fascistes sont causées par l'assaut que l'Etat paillard d'aujourd'hui a fait à la suite d'une longue expérience, entre les différentes catégories d'agents ou de fon-

ces, lesquelles rendent absolument nécessaires des organes d'Etat que les fabricants de constitutions du XIX<sup>e</sup> siècle n'avaient pas du tout prévues.

L'Etat tel qu'il est bâti aujourd'hui, est, au regard de l'Etat tel qu'il est nécessaire, ce qu'est le carrosse à côté d'une automobile de quarante chevaux. De la chandelle à côté de l'ampoule électrique.

Tout le monde comprend cela plus ou moins. C'est la connaissance de ce fait qui a fait dire tout d'abord à la guerre, que l'Etat cesse d'être politique pour devenir économique. C'est la fameuse bêtise, car l'Etat est toujours politique, c'est l'organe par lequel on oblige les citoyens à vivre en paix.

Mais ce qui est parfaitement vrai, c'est que l'Etat à aujourd'hui un énorme rôle économique et social à remplir ; tant que l'on n'aura pas créé les organes des fondations nouvelles de l'Etat, tout ce qu'on fera, ce sera de continuer à avoir des convulsions jusqu'à l'explosion ou à une nouvelle grandeur.

LES PARLEMENTAIRES COMMENCENT A TREMBLER. BON SIGNE !

L'Ere Nouvelle (Léon Escoffier, député) : Les députés de gauche doivent imposer une dure discipline, s'ils ne veulent pas encourir le discrédit. Pour se convaincre de l'excellence de ces méthodes, qu'ils fassent le tour de Paris en Métro, et qu'ils se rendent l'ordre aux pros qui ont fait les hommes de la rue. Pas un mot inutile, sinon le parlementarisme aura vécu. Si le roquet des bavardages ne se ferme pas, les quatre hommes précédés de leur caracol pourraient, un beau jour, surgir.

IL FAUT REALISER CE QUI PARAIT SIMPLE ET JUSTE A BEAUCOUP DE GENS

Le Journal (Henri Béraud, enquête sur le fascisme) :

Voici donc quel serait l'Etat rêvé par M. Arhous et ses amis.

A la tête un chef, ou un directoire, ou un dictateur en un mot, mais la dictature du combattant ; de ministères pour l'exécution, un Conseil d'Etat élargi pour la législation. Et enfin des organes de représentation des Français devant l'Etat, constitués par la réunion permanente d'une assemblée représentant les intérêts moraux et matériels de la nation, organisés en famille, métier, région.

Le gouvernement est l'arbitre souverain au-dessus de tous les intérêts ; il ne gouverne plus pour le bourgeois contre l'ouvrier, ou l'inverse, selon la formule des partis actuels, — mais à la fois pour le bourgeois, pour l'ouvrier, pour tout le monde.

Cela évidemment paraît simple et juste et beaucoup de gens en lisant cela vont se dire : « M. Arhous a raison. »

Si c'est cela le fascisme, j'en fais depuis longtemps, sans le savoir.

### LA PSYCHOLOGIE DES MULTITUDES

La Lanterne (manchette) : Si pures que soient les institutions, si grande et légitime que soit la cause que l'on veut faire triompher, on ne peut pas négliger la psychologie des multitudes, lorsque l'on a affaire à des masses de gens qui ont à leur disposition un pouvoir immense.

La psychologie des multitudes, c'est la science de ce qui se passe dans l'esprit de ces masses, et de ce que l'on peut leur faire faire.

La psychologie des multitudes, c'est la science de ce qui se passe dans l'esprit de ces masses, et de ce que l'on peut leur faire faire.

### LES INTOLÉRABLES BAVARDES

Le Temps : Ce matin encore, dans l'« Œuvre », M. Pierre Renaudel, socialiste, demanda que les débats des Chambres soient abrégés. Il parle de l'intolérable débordement de bavardages et de manœuvres dans lesquels se perd, se dilue, s'égarait l'activité du Parlement.

« Je tiens à dire, dit-il, que les bavardages et les manœuvres dans lesquels se perd, se dilue, s'égarait l'activité du Parlement, sont intolérables. »

### LES PARTIS EMPISONNES

Le Rappel : Rien de plus juste. Les vieux partis vont mourir d'asphyxie. Au lieu d'avoir toutes grandes les fenêtres pour laisser entrer les souffles du dehors, ils se sont murés dans de vieilles balises, chancelantes et malaises. Infaillibles au début, ils se sont transformés en un tribunal, les chœurs fatigués, ressassés des incantations d'un autre âge. La jeunesse n'est plus avec eux. Elle attend, elle guette son heure.

### ASSOCIATION

SPORTING-CLUB DE SAINT-POURCAIN BAT L'« ASSOCIATION » DE VIERZENNES PAR BUT A ZÉRO

Partie de championnat courtoisement jouée. Excellent arbitrage de M. Dussard, de la Ligue d'Auvergne.

### CYCLISME

« UNION DES CYCLISTES MOULINOIS »

Tel est le titre du nouveau club cycliste moulinois formé avec les éléments des deux sociétés (V. G. M. et S. V. M.) dissoutes d'un commun accord.

Le comité directeur : président d'honneur, MM. Loizelet et Heyne ; présidents honoraires, MM. Arnoux et Rouet ; vice-présidents d'honneur, M. Salès et G. C. ; président actif, M. Depalle ; secrétaire, M. Desserenne ; trésorier, M. Desserenne ; commissaire, M. Desserenne ; membres, MM. Vincent, capitaine de route, G. Gauchet, Vireol.

Commission de cyclisme militaire : président, M. Depalle ; membres, MM. Vincent, capitaine de route, G. Gauchet, Vireol.

Commission de cyclisme automobile : président, M. Depalle ; membre, M. Daurat.

Le titre de ce nouveau club indique clairement que le club s'occupera pas exclusivement de courses. Une large place sera réservée aux excursions et aux déplacements sportifs. Les dames seront admises ; il fait donc s'attendre à de belles excursions au courant de l'été prochain.

Les Audax en auront aussi pour eux : le comité prendra des dispositions pour organiser des excursions de 50, 100, 200 et 300 kilomètres. On donne aux amateurs de grandes randonnées à petite « fine ».

La préparation militaire y aura aussi sa place.

En un mot, tous les forfaits de la petite route pourront se grouper et former un club très homogène, ce qui permettra de mieux organiser la place prépondérante qu'il doit occuper à Moulins.

Le siège social est au café Barthélemy, place de la République (1<sup>er</sup> étage). Une permanence sera installée les premiers dimanches, de 20 h. 30 à 22 heures, et le dimanche matin, de 9 heures à midi, à partir du samedi 12 décembre ; il sera fourni tous renseignements concernant les admissions à la société, les demandes de licences, etc.

Le club s'occupera pas exclusivement de courses. Une large place sera réservée aux excursions et aux déplacements sportifs. Les dames seront admises ; il fait donc s'attendre à de belles excursions au courant de l'été prochain.

### PEDALE SPORTIVE MACONNAISE

Dans sa dernière réunion générale, la P. S. M. a renouvelé ainsi qu'il suit son bureau :

Président d'honneur, M. Manducher ; président, M. Nuges ; vice-présidents, MM. Meuz, Gayet, Pommier ; secrétaire-trésorier, Lémouin ; secrétaire-trésorier adjoint, M. Dulong ; commission des finances, MM. Luffus, Satory, Beau-lieu, Thevenet, Quinary, Nuges ; commission sportive, MM. Parizot, Fougerousse, Dégueure, Léger, Lahouais, Laborier ; secrétaire de la commission sportive et managers des coureurs, MM. Glais, Merrillon.

### PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Région Parisienne. — Adoucissement et dégel. Vent prenant un peu de force de Sud-Est 3 à 4 mètres. Ciel couvert avec quelques pluies. Minimum de température, environ 1°.

Région du Centre. — Mêmes prévisions que pour la région Parisienne.

Région du Massif-Central. — Temps doux et un peu pluvieux. Vent de Sud à Sud-Est 5 à 6 mètres. Minimum de température, environ 3°.

### LES POSTIERS ONT RAISON

Le Figaro (Lucien Romier) : Les postiers demandent justice aux pouvoirs publics. Ils ont raison. M. et S. V. M. — Les fournisseurs avant des notes concernant ces deux anciennes sociétés sont priés de leur faire parvenir sans retard à M. Desserenne, rue d'Allier, en ce qui concerne la V. G. M., et à M. Saint-Lager, 94, place d'Allier, en ce qui concerne la S. V. M.

### NOUS AVONS L'HONNEUR D'INFORMER CEUX DE NOS ABONNES QUI NE NOUS AVRAIENT PAS FAIT PARVENIR LE PRIX DE LEUR ABONNEMENT SE TERMINANT LE 15 DECEMBRE QUE NOUS LEUR FERONS PRESENTER PAR LES SOINS DE LA POSTE A PARTIR DU 11 DECEMBRE, UNE TRAITE DONT LE MONTANT SERA AUGMENTE DE

0.75 pour les abonnements de 3 mois ;  
1.05 pour les abonnements de 6 mois ;  
1.25 pour les abonnements d'un an.

### POUR TRAITS DE RECOURS.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat-poste ont pu de vouloir bien nous adresser leur envoi jusqu'au 10 décembre inclus.

ALLIER

MOULINS

Une auto prend en écharpe un cycliste

Dimanche soir, au carrefour des places de Halles et de la Liberté, une automobile appartenant à M. Serré, représentant de commerce à La Madeleine, a pris en écharpe, M. Hugon, conducteur-chef au P.-L.-M., domicilié rue des Garceaux, qui passait à bicyclette.

LES MARCHES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Le maire informe le public que les marchés qui tombent les 25 décembre et 1er janvier prochain auront lieu respectivement les jeudis 24 et 31 décembre.

Le foire de janvier 1922 est également reportée au deuxième vendredi du mois.

Office départemental de placement. — Pendant la saison d'hiver, les bureaux de l'Office seront ouverts au lieu de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 1 h. 30 à 4 h. 30.

Comptabilité. — M. Lucien Bec, ancien élève de l'École normale supérieure, est nommé chef de cabinet de M. Durafour, ministre du travail.

Orphelinat des chemins de fer. — C'est dimanche prochain à 14 h. 30, salle du Pont-Canuel, qu'aura lieu le tirage de la Tombola organisée par la section mousinoise de l'Orphelinat. Il y a 60 travailleurs des chemins de fer.

Impossibilité pour la section artistique de Villeneuve-Saint-Georges de se déplacer, ce tirage se fera au cours d'une conférence sur l'utilité de l'œuvre.

Pour remplacer la matinee projetée, le comité des fêtes de la section organise un grand bal public pour le 7 janvier, salle Terminus.

Le comité recrute également commerçants mousinois donateurs de lots.

Transfert. — Les gendarmes de Moulins ont transféré hier à Besançon, Jacques Gaumond, 28 ans, arrêté à Limoges, et qui est inculpé d'abus de confiance.

Conférence filmée. — Un des vétérans de l'autonomie, notre confrère M. Paul Meyan, qui fonda en 1896, avec le marquis de Dion, l'Automobile-Club de France et organisa toutes les premières grandes courses qui ont lancé l'automobile, présentera, le 15 décembre, à 20 h. 30, à l'Université Populaire, un film important dont le titre est : « Le pneumatique et l'automobile ».

Travaux. — M. Ribier, 15, route de Limoges, a trouvé une couverture pour voiture.

Le temps. — Hier, temps beau, froid. La thermomètre indiquait à 7 heures : + 5° à midi, + 6° à minima, 2° à maxima; 2°; minimum, 5°; baromètre, 766 mm.

Voyage sans billet. — On a arrêté en gare de Moulins, pour avoir voyagé sans billet depuis Montluçon, les nommés : Koffel Videlko, 26 ans, sujet bulgare et Slavoff Nikoloff, 50 ans, d'origine serbe, tous deux manouvriers. Ils ont été relâchés après qu'on leur ait dressé procès-verbal.

NEVERS

Syndicat d'initiative de Nevers

En prévision de l'affluence qui viendra à Nevers au moment du concours agricole à cette époque de l'année, le Syndicat d'initiative de Nevers a organisé un service de taxis à tarif réduit pour faciliter le déplacement des visiteurs.

LA TOMBOLE DES POILUS NIVERNAIS

La Tombola des fêtes des Poilus Nivernais nous prie d'insérer le communiqué suivant :

Combien de parents se grattent l'oreille en voyant arriver le 25 décembre et le 1er janvier. Ils pensent en effet que la veille de ces deux jours les petits soldats ont gravement dans la chemise toutes leurs chaussures disponibles.

Si Bonhomme Noël et son vieux cousin Janvier sont embarrassés pour répartir le contenu de leur hotte, pappes et mamans, grands-pères et grand-mères ne sont pas moins.

Un petit conseil à cette occasion. Les dépositaires de billets de la Tombola des Poilus Nivernais ont encore quelques billets à placer.

« Bien, ditrez-vous, quelle relation ? Mettez donc tout simplement la nuit du réveil un billet de tombola dans chacun des petits soldats de vos enfants. »

Le billet ainsi déposé par le père Noël sera tiré par le père Janvier contre une somme de deux dates ou au lieu le tirage de la tombola; mais oui, c'est le 27 décembre.

« Mais dites-vous, après le 15 décembre, si les billets de tombola sont retirés de la vente à cette date. »

C'est ce soir qu'il faut, salle du Ciné-Parc, le premier concert des Amis de la Musique, saison 1921-22.

Programme. — Deux grands artistes : le pianiste Champi et le violoncelliste Marchal. Nous proposerons de commencer à 20 h. 30 et que l'entrée de la salle sera rigoureusement interdite pendant l'exécution des morceaux.

La location est ouverte chez M. Galin, 3 place Marchal; il sera délivré des places à l'entrée de la salle.

LES COMMERCANTS DÉTAILLANTS ET LE FRANC-OR

La Chambre Syndicale du Commerce de Détail de Nevers nous prie d'insérer la note suivante :

Le conseil général de la fédération des commerçants détaillants réuni à son siège social 21, rue du Château-d'Eu, le 27 novembre 1921, sous la présidence de M. Georges Maus, assisté de MM. Jules Bernheim et Manseau, vice-présidents.

Après avoir examiné la propriété commerciale et la révision des baux, et adopté définitivement la proposition de M. Louis Rollin, député, assimilation, pour bénéficier des mêmes avantages, les baux commerciaux aux locaux d'habitation, avec majoration de 100 % maximum sur le prix de 1914 à voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Le conseil général, saisi de récentes circulaires, adressées par des fabricants en vue de fixer leurs prix en fonction de monnaies étrangères, sans rechercher, quels sont, en théorie, les avantages et les inconvénients de la convertibilité dite en franc-or, rappelle à ses adhérents, les baux commerciaux, que les commerçants de ce pays, le franc, et qui ne peuvent modifier leurs prix à chaque variation des changes, les détaillants ne sauraient admettre que s'insinuent entre les fournisseurs et eux une autre monnaie de compte, l'empêchant de conclure certains contrats, entraînant, par conséquent, l'exonération des seuls industriels des risques de fluctuation de la monnaie nationale, au détriment des commerçants et consommateurs.

Demande en conséquence aux détaillants de ne pas consentir à des procédés de vente qui diminueront la confiance du pays dans sa monnaie et auraient pour résultat une hausse énorme du coût de la vie.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES MÉDAILLES MILITAIRES

Le président de la 153e section prie les sociétaires d'assister à la réunion de la section, qui aura lieu au Grand Café (salle réservée), le dimanche 13 décembre, à 14 heures.

Dans l'ordre du jour, parmi les différentes questions, il y aura le paiement des cotisations. Les camarades qui ne pourraient assister à cette réunion, sont instamment priés de faire parvenir le montant au trésorier, 22, rue Gambetta, avant le 15 courant.

Passé cette date, le recouvrement se fera par la poste, fin des.

Voir le « Médaille » de décembre, 3e page, 2e colonne, pour le montant des nouvelles cotisations.

Trouvailles. — Réclamer à Mlle Palaut, 22, rue de la Rolande, un porte-monnaie contenant des centimes et de la monnaie; Mlle Raymondine Franc, à l'école de la Manutention, un billet de banque; Mme Renaud, 6 rue de Gonzague, un petit coupon d'étoffe; au bureau de police un tablier et un numéro d'un journal; un portefeuille usagé contenant des papiers divers, un autre portefeuille contenant une plaque de contrôle de bicyclette, une carte d'identité et divers papiers.

État civil : Naissances. — Bernadette X., rue de Paris, 1. Publication du mariage. — Joseph Bonnet, c. m. n., et Marie L'Oratoire, c. m. n., à la mairie, rue de la République.

Décès. — Louis Migon, 61 ans, cordonnier, épouse de Elisa Lehreau, rue de Mousse, 19; Louis Vadrot, 71 ans, manouvrier, épouse de Céline Charrier, rue de Barne; Marie Perraudin, 23 ans, domestique, rue de Paris, 1.

Toux, Rhum Bronchites

Un remède prompt et sûr contre Toux, Rhumes, Maux de gorge, etc.

C'est la PASTILLE BERNADETTE. A Nevers, toutes pharmacies 2 fr. 50 la boîte. En dehors de Nevers, écrire à M. GUYFÉCOU, directeur de pharmacie, 1, boulevard Victor-Hugo, à NEVERS. Envoi franco par poste; 3 fr. 50 la boîte.

Mlle NOËL, sage-femme-puericultrice, lauréate de la Maternité de Paris, ancienne sage-femme des Hôpitaux, 12 rue Ferdinand-Gambon Nevers.

Consultations les lundi, mercredi, samedi, de 13 à 16 heures. Téléphone : 5.62.

NE LAISSEZ PAS GELER VOTRE COMPTEUR A GAZ

Dans les appartements chauffés, protégez-les au moyen de paille, foin ou chiffons de laine. Dans les locaux froids des précautions spéciales sont nécessaires; demandez des renseignements à l'usine à Gaz ou à son magasin; 30 rue du Commerce.

Les abonnés étant responsables des détériorations causées aux compteurs placés en location, il est de leur intérêt de les préserver de la gelée.

Un arbre de Noël sensationnel

Tous les enfants voudront le voir à partir du 9 décembre chez Mme veuve E. Follereau, 25, rue de Nièvre. Et A TOUS il sera servi un bon salsicciot simplement d'un brasero dont les feux et la fumée avaient fait croire tout d'abord à un commencement d'incendie.

CREVASSES, GERÇURES ET ENGELURES

seront évitées par l'emploi du DÉMOPHOL CANET

CHATEAU-CHINON

Vol de bois.

M. Michel Comte, 59 ans, propriétaire au Moulin-Dessais, commune de Saint-Léger-Fougères, arrêté pour vol de bois façonné et outrages à gendarmes, a été remis en liberté, en attendant sa comparution devant le tribunal correctionnel.

CHATEAUNEUF L'AFFAIRE D'ARBOURSE

On nous écrit, au sujet de cette affaire, les renseignements suivants : « Le 10 janvier, un papier signé par elle en fait foi. Il apparaît de plus en plus que M. Giroth, qui avait été chargé par la doctrine de remettre sa part à chacun, n'a commis d'autre délit que de s'en être acquitté avec exactitude. »

CHEVANNES-CHANGY Fête des sapeurs-pompiers

Dimanche dernier, la compagnie de sapeurs-pompiers était magnifiquement sainte-barbe, sa patronne. Fiers et impeccables sous leur nouvelle tenue qu'il s'agissait d'arroser, nos braves sapeurs ont fait un grand feu de joie, au service un repas des plus copieux, au cours duquel ne cessa de régner une franche camaraderie. Un bal très animé clôtura la fête.

DECIZE Une auto accroché un cycliste.

Par suite de visibilité déficiente, une automobile conduite par M. Louis Charv, à l'occasion d'un tour sur le pont de la vieille Loue, un cycliste, M. Pierre Vallet, 31 ans, écrivain, demeurant à Decize, qui, fort heureusement, n'eut que des contusions multiples, mais sans gravité.

ÉTAT CIVIL Naissances.

Francine Poller; Jean Lapouge; Robert Charv; Hélène Baillon; Pauline Fize; Simone Bouveau; Jean Fontaine; Claude Lacroix; Armand et Roger Berson (jumeaux); Louis Muisin.

Décès. — Amélie Gainieux, veuve Bourdard, 70 ans, M. et J. 184 ans; Henriette Perrier, 50 ans, épouse de François Michot; Elisabeth Prin, veuve Simonin, 50 ans; Claudine Talbot, veuve Rosier, 74 ans.

Mariages. — Pierre Bonnet, cultivateur, et Marguerite Camus, à Decize; Claude Bally, usinier à Imphy, et Françoise Guichard.

Mariages. — Joseph Morge et Jeanne Lesparre; François Martin et Jeanne Chauvet; Pierre Tabarant et Marie-Louise Bourdier; Louis Orbecchi, et Hélène Gourlot.

MOULINS-ENGILBERT Incendie.

Un incendie s'est déclaré dans une chambre au rez-de-chaussée de l'hôtel de la Paix. En moins d'une heure la literie et les meubles furent la proie des flammes, malgré les secours apportés qui furent portés par l'extinction du feu. On ignore les causes du sinistre. Il y a assurance.

SAINT-BENIN-D'AZY Déprédations.

M. Pierre Guédonin, cultivateur au hameau de Prijat, est venu déclarer à la gendarmerie que des malfaiteurs avaient arraché les barrières fermant son pré.

M. Maurice Dupont, cultivateur au même lieu, lui aussi, a signalé des mêmes méfaits. À la suite d'une enquête, les gendarmes ont découvert les auteurs de ces déprédations, trois jeunes gens légèrement pris de boisson.

SAINT-SAULGE Vol.

M. René Biarne, employé de commerce, a porté plainte à la gendarmerie pour vol d'une certaine somme en billets de banque déposée sur son comptoir.

BRINON-SUR-BEURVON Caisse d'épargne.

Mouvement du dimanche 6 décembre, au soir, 1921. — Le laiti, qui se vendait 0 fr. 60, est venu depuis quelques jours 0.80 le litre.

La Sainte-Barbe. — Fidèles à la tradition, nos braves sapeurs-pompiers ont dignement célébré leur fête annuelle de sainte Barbe. Un banquet des mieux compris où ne cessèrent de régner entraînement et camaraderie, réunit dimanche soir toute la compagnie à l'hôtel de l'Agriculture.

CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS Arrêté préfectoral.

En date du 12 décembre 1921, M. Paul VANNIEREAU, domicilié à Châteauneuf-Val-de-Bargis, est autorisé à ouvrir une tuilerie particulière.

SAINT-SAULGE PERDU.

Le 7 décembre, un VEAU mâle, de 5 à 6 mois, région Saint-Saulge. Prière donner renseignements : M. MARCEAU, à Saint-Saulge (Tel. 36).

UN ÉCOLE DE TONNELLERIE A ORLÉANS

Le conseil municipal d'Orléans vient de décider la création d'une école de tonnellerie qui sera placée sous le régime des chambres de métiers. Cette école pourra recevoir une trentaine d'apprentis.

La dépense prévue est évaluée à 475.000 fr.

NIBELLE-SAINT-SAUVEUR Coups.

M. Beauvais, 81 ans, journalier, à Nibelle, c'est plainte d'avoir été frappé à coups de fouet par M. Leroy, journalier, à Baigneux-les-Eaux. La gendarmerie a ouvert une enquête.

NOGENT-SUR-VERNONN Les Mutués du Lotet.

Le mode de renouvellement des cartes d'invalidité, ayant subi quelques modifications, le secrétaire de la section de Nogent prie les bénéficiaires de vouloir bien se conformer aux prescriptions suivantes :

Le comité de direction des grands réseaux a accepté de proroger jusqu'au 31 décembre 1926 la validité des cartes actuelles dont l'échéance arrivait au 31 décembre 1925.

Les renouvellements des cartes seront échelonnés sur l'ensemble de l'année 1926. Ils se feront en se basant sur l'ordre alphabétique des noms des bénéficiaires et dans l'ordre suivant :

1er trimestre : lettres de A à D inclus; 2e trimestre : lettres de E à J inclus; 3e trimestre : lettres de K à P inclus; 4e trimestre : lettres de Q à Z inclus.

Le renouvellement doit se faire dans les trois ans qui précèdent l'expiration du délai de validité de la carte. L'intéressé adressera au maître de poste une nouvelle photographie au modèle réglementaire et comportant toutes les indications figurant sur la carte dont il est titulaire (n° série, état civil, etc.).

BOURGES

Le cambriolage du « Gardon Frit »

Une nouvelle arrestation

Nous avons relaté le cambriolage commis au « Gardon Frit » et chez M. Baudry, par Marcel Souchet et Edouard Moulou. Une nouvelle arrestation vient d'être opérée : celle de la fille Victoria Lugien, 27 ans, arrêtée dimanche soir à Massay, par la gendarmerie pour complicité. Elle a été amenée lundi matin à Bourges, où elle a subi un premier interrogatoire, puis elle a été écrouée.

le ruban violet

Ont été nommés : officiers de l'instruction publique; MM. Claude Moreau, instituteur public, vice-président de l'Education mutuelle à Bourges; Charles Nancey, secrétaire général de l'Education mutuelle de Bourges; Xavier Taitzie, membre du conseil d'administration de l'Education mutuelle de Bourges.

DANS L'ENREGISTREMENT

M. Gibert, receveur à Néronde, est nommé à Souvigny (Allier).

SAPEURS-POMPIERS

Sont nommés : M. Louis Berthelon, sous-lieutenant à Clemont; M. Eugène Viet, lieutenant à Henrichemont.

GREFFE DE LA JUSTICE DE PAIX

A Gracay, M. le greffier de Vierzon n'ayant pas accepté de se voir attribuer le greffe de Gracay, qui avait été supprimé, ce dernier poste sera maintenu. Les demandes de candidats au poste sont d'ores et déjà examinées par le parquet et la nomination du titulaire aura lieu vraisemblablement dans un délai assez rapproché.

Une battue.

Une battue aux lièvres et aux lapins nuisibles aura lieu le dimanche 13 décembre sur le champ de tir d'expériences dans la région comprise entre la route de Jussey-Champagny à Avord et la route de Cornusse à Bengy.

La traversée du champ de tir sera en conséquence interdite sur la route comprise dans la zone de chasse, pendant l'exécution de la battue.

Pris sous sa voiture. — M. Maurice Millet, 22 ans, domicilié route de Lazenay, livreur chez M. Dauphin, fabricant d'oxy gazéuse, place Sureau, montait sur sa voiture. Il fit un faux mouvement et glissa. Le cheval se trouva à avancer au même moment et les roues de la voiture passèrent sur les jambes de M. Millet, lui causant une double fracture. Il a été conduit à l'hôtel-Dieu.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit : - 4,3° au jour + 8; hauteur barométrique, 704 mm.

Prévisions. — Une dépression s'avancera sur les Hautes-Bretagnes. Température au-dessus de la normale, avec quelques tendances au changement de temps.

Observations de Vabbé Moreau, directeur de l'Observatoire de Bourges.

SAISONNERIE UNION AGRICOLE ET VITICOLE SANCERROISE

L'Union agricole et viticole sancerroise prie les membres des Syndicats faisant partie de l'Union que M. Charv, directeur des services agricoles du Cher, fera une conférence sur le matériel agricole le dimanche 13 décembre, à 14 h. 30, à l'hôtel de ville de Sancerre.

Toutes les personnes que le sujet peut intéresser sont également invitées à vouloir bien assister.

À l'issue de cette conférence, il sera fait remise des récompenses aux lauréats du concours de vignoble. Les diplômes d'honneur obtenus par les exploitants à l'occasion de la Foire aux vins, seront également distribués à cette occasion.

Office de vente. — Le Syndicat viticole de Sancerre rappelle aux intéressés que pour faciliter les achats et ventes, il vient d'établir un office de vente installé dans le couloir de la mairie. Cet office a pour but de faire connaître les noms et adresses des producteurs, ainsi que des disponibilités de toute nature en stock chez ces derniers.

Docteur en médecine. — M. Pierre Malfuson, fils de M. le docteur Daniel Malfuson, vient de se spécialiser à la Faculté de Paris, sa thèse de docteur en médecine (avec mention bien).

SAINT-AMAND Trouvailles.

Mme Ceinture, demeurant rue du Petit-Vougan n° 4, a trouvé une fourrure marron.

Une petite chienne sans réference chez Mlle Michel, 19 rue Petit-Pyral, ou le propriétaire peut la réclamer.

Vois. — Dans les champs, au lieu dit « Le Tertre », il a été dérobé des toulous recouvrant une loge appartenant à M. François Virvoux, un veau, un mouton et une capeline appartenant à Jean Mariat.

La police recherche l'auteur de ces vols.

La Sainte-Barbe. — Dimanche dernier nos braves pompiers ont, comme chaque année, magnifiquement fêté leur patronne, sainte Barbe.

Un banquet, plein d'entrain et de cordialité les a tous réunis à l'hôtel Grandet, rue du 14 Juillet.

Le soir, salle des fêtes du café du Théâtre, un bal très animé où l'entrain ne fit pas défaut et où familles et amis s'étaient donné rendez-vous, termina joyeusement cette belle fête.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain de consommation courante est fixé à raison de 1 fr. 62 le kilo.

Recensement des chevaux, voitures et automobiles. — Le maire rappelle aux propriétaires de chevaux, juments, mulets et voitures qu'ils doivent en faire la déclaration avant le 1er janvier 1922.

Il rappelle également aux propriétaires de voitures automobiles qu'ils doivent faire la même déclaration avant la date sus-visée.

Ne pas se presser à cette dernière déclaration les propriétaires dont la carte grise est timbrée du cachet de la mairie.

Préstations. — Le maire rappelle à ses administrés que le rôle des prestations avant été publié le 23 novembre 1921, le registre d'option pour les prestations en nature sera clos le 22 décembre prochain.

SAONE-ET-LOIRE

En montant dans un train en marche

« un employé glisse sous le convoi Il devra subir l'amputation d'une jambe »

A cent-cinquante mètres environ de la gare de Comtal, sur la ligne Chalon à Chagny, M. Magnaschi, 25 ans, employé dans une filature, en voulant monter dans un train en marche, a glissé sous le convoi. Il eut la jambe écrasée. Transporté dans une clinique de Mâcon, le malheureux devra subir l'amputation de la jambe.

CHALON-SUR-SAONE Cycliste heurté par une auto.

M. Joseph Vullat, 55 ans, mécanicien, porteur d'un permis de conduire au commissariat de police, passant à bicyclette place Saint-Jean, il avait été heurté par une automobile conduite par un cafetier de la place de Beaune. Reverse, M. Vullat se releva, avec quelques contusions, sans gravité, mais sa bicyclette fut complètement mise hors d'usage.

Etat civil : Naissances. — Marcel Vincent; Robert Canard.

Mariages. — Louis Desaty, confiseur, et Célestine Michel; Marcel Gaudinier, manouvrier, et Marie Guillard, journalière; Jean Servet, employé de commerce, et Marthe Corlin, conficteuse; Victor Pont, mouleur, et Marie-Madeleine Maudemey, journalière; Lucien Dubois, employé de commerce, et Marguerite Laperousse; Lucien Laperousse, 65 ans, Lucienne Connu, rue Laperousse, 3; Lucie Faugue, avenue Saint-Sauveur; Georges Chopin, avenue Saint-Sauveur; Pauline Boutilly, rue de la Fontaine, 13; Auguste Veyron, rue du Hoc, 6; Georges Gaudinier, rue de Créot, 13; Jacques Brèche, rue Marchal-Poch, 86; Wilfried Bielski, avenue Saint-Sauveur; Juliette Reingault, avenue Saint-Sauveur.

Decès. — Charles Demousson, employé au P.-L.-M., 40 ans; Pierre Chausson, dévotionnaire, 43 ans; Elisa Vitel, épouse Gaudin, 41 ans; Marie Beal, femme Bouillard, cuisinière, 49 ans; Louis Pienard, employé de commerce, 32 ans; Françoise Buffot, veuve Sarazin, 89 ans; Louise Carot, 65 ans, épouse Laperousse, veuve Biguet, 50 ans; Françoise Billeaud, veuve Huguon, 84 ans; Joseph Mollet, charpentier, 49 ans; Marcel Millot, ouvrier en porcelaine, 25 ans; Jeanne Dubourg, femme Poirier, 65 ans; Pierre Bouillon, artiste-peintre, 61 ans; Jeanne Veuillet, modiste, 22 ans.

Publications de mariages. — Jean Gay, manouvrier à Saint-Jean-des-Vignes, et Marie-Louise Labache, conficteuse à Chalon; Georges Michard, employé au P.-L.-M., à Chalon; et un autre, à Saint-Jean-des-Vignes; Osmé Dupuis, chauffeur à Chalon; et Marcelle Marmon, femme de chambre à Chalon; Louis Barciard, maçon à Chalon; et Marie Eichel, ouvrière à Chalon; desvignettes à Chalon; Gaston Raymond, peintre-décorateur à Chalon; et Marie Brusser, employée de bureau, à Chalon; Marius Pougère, cuisinier à Chalon; et Gertrude Buisson, à Chalon; André Mouton, forgeron à Chalon; et Augustine Page, hôtelière à Chalon; François Jandard, employé au P.-L.-M., à Montchassin; les-Mines, et Marie Bonnamy, à Chalon; et Claude Bert, chaudronnier à Saint-Marcel; et Marie Eichel, ouvrière à Chalon; et Pierre Crozet, employé de commerce à Chalon; et Perrine Moutot, employée à Chalon.

AUTUN Assistance aux familles nombreuses.

Le paiement des allocations à l'assistance aux familles nombreuses aura lieu au bureau de l'hôtel de la mairie le dimanche 13 décembre, à 14 heures, à partir de 8 h. 30, sur la présentation de la carte d'identité.

Prix académique. — Dans sa séance annuelle publiée l'Académie de Mâcon a décerné un certain nombre de prix. Le prix Durand partagé entre plusieurs bénéficiaires a été décerné à la famille Goussier, à Chalon-sur-Saône.

Dans les P. T. T. — Mlle Laurent, née aux P. T. T. à Villy-sur-Marne (Saône-et-Loire) a été nommée dame employée des P. T. T. à Autun.

Deux heures de musique. — C'est dimanche prochain, 9 courant, dans la salle des Variétés Cinéma que la société des Amis de la musique donnera le premier concert de la saison.

Le programme est composé d'œuvres de Haydn, Gaveau, Brahms, et de pièces plus modernes de Borisky-Kosakow, Faure, Ravel, Debussy. Le chef de séance sera M. Maurice Martchal, violoniste, interpréteront un programme dont la composition variée charmera le public autunois. La réputation mondiale de Marcel Champi et celle, déjà maintes fois affirmée, de Maurice Martchal, nous garantissent une interprétation remarquable.

Le programme est composé d'œuvres de Haydn, Gaveau, Brahms, et de pièces plus modernes de Borisky-Kosakow, Faure, Ravel, Debussy. Le chef de séance sera M. Maurice Martchal, violoniste, interpréteront un programme dont la composition variée charmera le public autunois. La réputation mondiale de Marcel Champi et celle, déjà maintes fois affirmée, de Maurice Martchal, nous garantissent une interprétation remarquable.

Le programme est composé d'œuvres de Haydn, Gaveau, Brahms, et de pièces plus modernes de Borisky-Kosakow, Faure, Ravel, Debussy. Le chef de séance sera M. Maurice Martchal, violoniste, interpréteront un programme dont la composition variée charmera le public autunois. La réputation mondiale de Marcel Champi et celle, déjà maintes fois affirmée, de Maurice Martchal, nous garantissent une interprétation remarquable.

Le programme est composé d'œuvres de Haydn, Gaveau, Brahms, et de pièces plus modernes de Borisky-Kosakow, Faure, Ravel, Debussy. Le chef de séance sera M. Maurice Martchal, violoniste, interpréteront un programme dont la composition variée charmera le public autunois. La réputation mondiale de Marcel Champi et celle, déjà maintes fois affirmée, de Maurice Martchal, nous garantissent une interprétation remarquable.

Le programme est composé d'œuvres de Haydn, Gaveau, Brahms, et de pièces plus modernes de Borisky-Kosakow, Faure, Ravel, Debussy. Le chef de séance sera M. Maurice Martchal, violoniste, interpréteront un programme dont la composition variée charmera le public autunois. La réputation mondiale de Marcel Champi et celle, déjà maintes fois affirmée, de Maurice Martchal, nous garantissent une interprétation remarquable.

LA VIE AGRICOLE

BOURSE DE PARIS

du 7 décembre 1925

Table of stock market values (Bourse de Paris) with columns for 'VALEURS', 'Cours de la veille', 'Cours du jour', and 'VALEURS'.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Table titled 'MARCHÉ A TERME' showing market values for various commodities.

Advertisement for 'Aigreurs d'Estomac' (Stomach Issues) featuring 'POUDRES DU D' DE COCK' and 'Gastrites - Dyspepsie'.

Advertisement for 'MEMENTO' (Memento) with the title 'LES FOYERS DU SOLDAT' (Soldier's Hobbies).

Advertisement for 'MAUX DE PIEDS' (Foot Pain) featuring 'LES RETRAITES DES EMPLOYES' (Employees' Pensions).

Advertisement for 'Indispensable dans votre intérieur' (Essential in your home) featuring a Singer sewing machine.

Advertisement for 'FUSEES DANS LA NUIT... DANS LA MORT' (Fuses in the night... in death).

Advertisement for 'Moteurs Asynchrones Triphasés' (Three-phase asynchronous motors).

Advertisement for 'MALADIES DES LAPINS' (Rabbit Diseases) featuring 'AUSTRALIA'.

Marché de la Villette

Foires et Marchés de la Région

Text describing the market of La Villette, including prices for various types of meat and livestock.

Text describing regional fairs and markets, including prices for agricultural products.

COURS OFFICIELS, COURS DE CLOTURE

Official market rates and closing prices for various commodities.

COURS OFFICIELS, COURS DE CLOTURE

Official market rates and closing prices for various commodities.

COURS DE CLOTURE AU KILO POIDS NET

Closing prices per net weight for various types of meat.

COURS DE CLOTURE AU KILO POIDS VIF

Closing prices per live weight for various types of meat.

VIANDES - Cours moyen au kilo

Average prices for various types of meat (viandes).

VIANDES - Cours moyen au kilo

Average prices for various types of meat (viandes).

VOLAILLES - Cours de ferme, la pièce

Prices for various types of poultry (volailles) from the farm.

VOLAILLES - Cours de ferme, la pièce

Prices for various types of poultry (volailles) from the farm.

POISSONS - Le kilo

Prices for various types of fish (poissons) per kilo.

POISSONS - Le kilo

Prices for various types of fish (poissons) per kilo.

LEGUMES - Inchangés

Prices for various types of vegetables (legumes) that are unchanged.

LEGUMES - Inchangés

Prices for various types of vegetables (legumes) that are unchanged.

FRUITS - Cours de ferme, la caisse

Prices for various types of fruit (fruits) from the farm, per crate.

FRUITS - Cours de ferme, la caisse

Prices for various types of fruit (fruits) from the farm, per crate.

BOURSE DU COMMERCE

Market news and prices from the Chamber of Commerce (Bourse du Commerce).

BOURSE DU COMMERCE

Market news and prices from the Chamber of Commerce (Bourse du Commerce).

COURS DES VINS

Prices for various types of wine (cours des vins).

COURS DES VINS

Prices for various types of wine (cours des vins).

L'Élevage des pigeons

Text discussing the raising of pigeons (l'élevage des pigeons).

L'Élevage des pigeons

Text discussing the raising of pigeons (l'élevage des pigeons).

Pailles et fourrages

Text discussing prices for hay and forage (pailles et fourrages).

Pailles et fourrages

Text discussing prices for hay and forage (pailles et fourrages).

Local news item: Trouvailles - Réclamer à M. Gibault, rue Mal-Pavé, n° 24...

Local news item: A la Société de pêche - La société des pêcheurs à la ligne de Joigny...

Local news item: Don au bureau de bienfaisance - Mme Antoinette Fleury...

Local news item: Volontaires arrêtés - Les gendarmes viennent d'arrêter et de conduire à la prison de Joigny...

Local news item: Calme d'épargne - La caisse d'épargne de Joigny...

Local news item: Médaille d'honneur - La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers...

Local news item: Notariat - M. Fromentin est nommé notaire à Champignelles...

Local news item: La fièvre aphteuse - La fièvre aphteuse a été constatée à Gisy-le-Noble...

Local news item: Chez les sapeurs-pompiers - La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers...

Local news item: Château classé - Par arrêté, M. le ministre de l'Instruction Publique...

Local news item: Mariage - Georges Kluppel et Louise Bati...

Local news item: Décès - Henry Beaupin, 70 ans; Maria Li-bault...

Local news item: SAINT-PRIVE - Vol de 14,000 francs - En l'absence de M. Auguste Benoit...

Local news item: SAMBOURG - Vol d'un fusil - En rentrant chez lui après son absence de quinze jours...

Local news item: La CRÈME de ma REINE est la REINE des CRÈMES

Local news item: BIBLIOPHIE - THEODORE AUBANIE - Par Joseph VINCENT

Local news item: MONTEHLANT HOMME DE LA RENAISSANCE - Par J.-N. Faure-Biguet

Local news item: Doublement instruit par une pratique constante de la critique littéraire...

Local news item: FEUILLETON de PARIS-CENTRE - 31 - Le Maître de Ballantrae

Local news item: Le Maître de Ballantrae - Par R.-L. STEVENSON

Local news item: Le Maître de Ballantrae - Par R.-L. STEVENSON

Local news item: Le Maître de Ballantrae - Par R.-L. STEVENSON

Local news item: Le Maître de Ballantrae - Par R.-L. STEVENSON

# La page de la Famille

## Quelques garnitures nouvelles

Je n'ai pu résister au plaisir de vous soumettre ces délicieux modèles aujourd'hui, persuadée du bon accueil qu'ils trouveront auprès de vous. Conçu en velours châtaigne dorée, il simule par sa coupe un effet de tunique. L'encolure ronde sera d'un ruban de velours de même ton, se termine par deux pans flottant sur le devant du corsage.



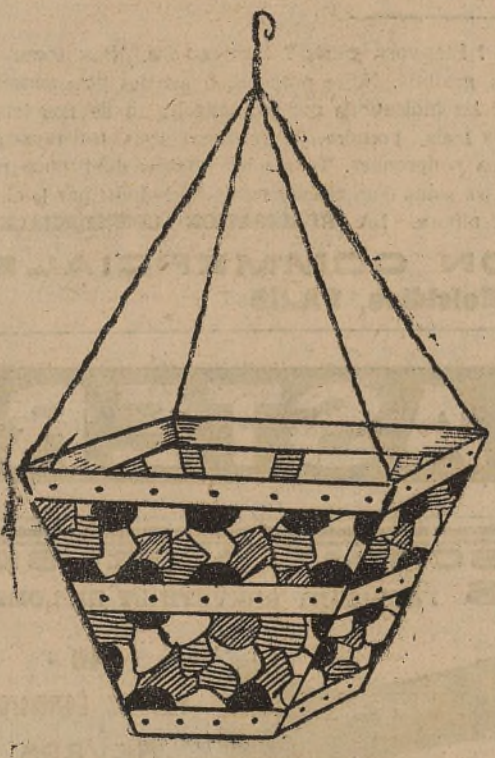
Mais, dites-vous, lectrices perspicaces, vous ne parlez pas de la garniture... Justement, je me disposais à vous vanter l'élégance discrète de ces motifs luxueux, posés, faits de ganse d'or et émet et dessinant des roses stylisées. Double ceinture et petit plastron seraient également jolis ; argent sur velours bleu France, ou acier, pour agrémenter une robe noire. Quelle infinie diversité dans les garnitures du moment ! Et, ma foi, quelle aubaine pour les femmes pratiques, désir euses de réaliser une robe agréable avec une parure de l'hiver dernier ! D'abord, la peau d'or d'argent prend la première place dans ce domaine : découpée en fine dentelle pour composer un col ; en lisérés, en minuscules lanieres piquées au milieu pour former soufache, ou encore en bandes minces dessinant de char-

Pour les robes de crêpe, de mousseline, on se tournera vers les nervures, les dents bordées de biais, les larges bandes de plus fins ains, que les rivières de jours formées par de petites pointes de tissu placées face à face. A côté de la broderie aux mille ressources, souvent embellie de fils de métal, le travail si important des incrustations est à signaler. Pour lui, toutes les fantaisies sont permises ; l'inspiration géométrique reste ici maîtresse et l'on voit des losanges, des ronds, des triangles permettant à un modèle d'être combiné dans un même tissu de deux tons dégradés. Mais il se peut aussi que les incrustations soient réalisées de façon à présenter un contraste avec le fond. Choisissez, mes chères lectrices, dans ces suggestions planées pour vous et pensez à l'heure où il s'agira de modifier heureusement un modèle de l'année passée, ou mieux encore d'agréer la nouvelle robe que vous avez commandée.

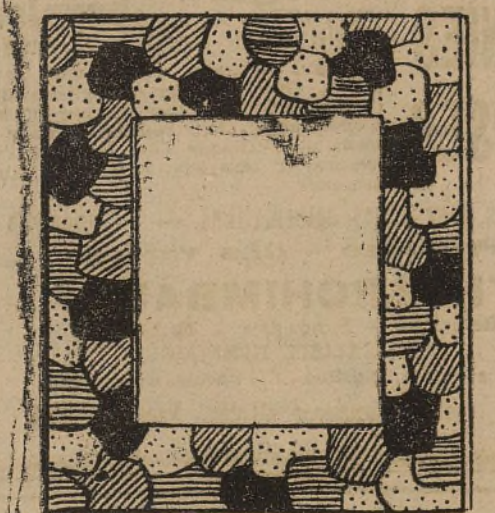
## TRAVAUX D'AMATEURS

### Utilisez le Linoléum (suite)

Parmi tant d'objets pouvant se réaliser avec cette matière, nous avons choisi pour nos lectrices une jardinière et un cadre pour photographie, suffisamment simples pour ne pas décourager les amateurs débutants. La petite jardinière égale la devant d'une jardinière ; nous la voyons fort bien à la saison, débordant de capucines aux jolies tentes pâles, ou de douces glycines dont les tons pâles



ravissent, en même temps que charme leur parfum. Faites d'abord un petit châssis à l'aide de lattes espacées, en leur donnant la forme du modèle ci-contre ; recouvrez ceci avec le linoléum, cloué en haut et en bas. Placez trois fines lattes de bois au milieu et aux bords, comme le montre la figure accompagnant ces lignes et retenez-les par des clous de cuivre. Réglez ces lattes au ripolin, puis faites un trou à chaque coin et posez quatre gros pitons dans lesquels passent les fils de laiton ; ceux-ci réunis par un S, se suspendent au



plafond. Cette jardinière est fort rustique, comme vous le voyez. Voici maintenant un cadre exécuté avec un carré de bois blanc et un carré de linoléum de même format. Selon la photographie

## MANTEAUX IMPERMÉABLES

La nature entière s'est endormie d'un grand sommeil ; les arbres dépouillés de leurs feuilles dressent vers la voûte céleste leurs branches dénudées. Il semble en cette saison que, même aux plus beaux jours, une tristesse vague flotte dans l'air. Nous connaissons toutes ce ciel gris et bas, précurseur de la neige. Elle ne tarde pas à tomber, d'ailleurs, les flocons tourbillonnent un peu avant de se poser sur le sol que bien vite ils recouvrent d'un manteau immaculé. En d'autres cas, la pluie s'ins-

crète à la fois. Pour nous, on se plaît à imperméabiliser les tissus les plus souples et les plus jolis : taffetas, crêpe de Chine, lainages légers se voient tour à tour choisis en ce genre. Les formes s'éloignent aussi de la banalité ; elles s'inspirent un peu de toutes les créations préconisées par la Mode et, toujours, elles se font bien enveloppantes afin de nous mieux protéger. En résumé, tant de variété et de si jolies fantaisies sont permises pour nos vêtements

bordés d'un biais d'étoffe soulignant l'effet croisé du manteau bien fermé par de gros boutons en galalithe dans la nuance exacte du tissu. Un petit chapeau de même crêpe et de teinte assortie à celle du vêtement complète parfaitement un aussi gracieux paletot. Le second manteau nous apparaît plus net, taillé dans du cuir souple de couleur fauve, très en vogue également. Il se relève de bandes de peau noire et de boutons de corne blonde. La jeune femme qui porte cette



crée un théâtre de la nature, tantôt lointain et fume, elle martèle durement le sol qui s'amollit, tantôt fine et pénétrante, elle paraît plus froide et plus hostile encore.

Mais, à notre époque, une femme sait combien l'air, la marche et l'exercice sont nécessaires à sa santé, aussi elle n'hésite pas un instant à sortir par toutes les températures. Une chose importe seulement : être vêtue d'une façon pratique pour ces circonstances.

Ici entre en jeu toute la gamme des vêtements imperméabilisés ; on en fait de nombreux aujourd'hui et qui ne ressemblent en rien à leurs prédécesseurs, car ils ont toute la grâce, tout le charme de modèles élégants et

de plus que les grands couturiers eux-mêmes, cessant de les ignorer, dépendent toute leur habileté pour nous offrir, au début de chaque saison, dans leur collection nouvelle, des adaptations inédites de ces parures jeunes et ravissantes.

En ces lignes, trois imperméables combinés tout exprès pour vous, aimables lectrices, vous démontreront tous les avantages de pareils vêtements. Le premier qui retiendra votre attention se compose de crêpe de Chine vert amande ; un col montant s'attache sur le côté par un bouton. On remarque des groupes de fronces autour de l'encolure et à la taille. Devant, de larges dentelures

création a biffé ses cheveux courts d'une minuscule forme en cuir ; avouons qu'elle lui sied à ravir et qui est ensemble nous paraît fort tentant.

Et voici un modèle avec cape en gabardine imperméabilisée agrémentée d'un col de chat tigré. Nous en aimons aussi la discrétion de bon aloi, les larges parements des manches, les grandes poches carrées, le tout d'une note bien moderne et s'alliant à merveille avec la manière dont on conçoit la toilette féminine de nos jours.

PARISLETTE.

## La mode... Le soir

Des perles, du strass, des broderies, des franges, des lamelles de métal, des palloches de gélatine, des motifs de cristal, nous laissons passer et disparaissent fugaces, pour des créations de dentelle de tous coloris ; des robes de laiton ont leur éclat parmi la grâce légère de multiples modèles de mousseline de soie laqueuse, tant airée en cette saison.

N'oublions pas de mentionner la vogue croissante du métal, car les tissus, les tulle, les dentelles d'or et d'argent apparaissent en de nombreux cas. De même que le velours noir et le tulle sur gros tulle ou formant résille, obtiennent un réel succès.

Et voyez ces nuances plaisantes : rouge, pourpre, orchidée, bleu, mauve, rose très doux, broché d'argent ou de cristal, grosseile, broché de perles d'or. La peinture vient parfois offrir son tribut à la mode, et l'on note sur crêpe de Chine, crêpe satin, sur la panne même, des motifs ou des fleurs modernes aux reflets volants et scintillants, obtenus par un procédé spécial qui leur donne l'éclat des perles et le relief de la broderie.

Aimez-vous cette toilette du soir en mousseline de soie vert pâle, toute ornée de fleurs en velours boutonné mauve, à bordure d'argent et montées par une ganse d'argent ? Cette ganse borde aussi les pétales du bas de la jupe. Non moins élégante, en voici une autre dont le fond de satin blanc se brode de perles nuances, principalement sur la jupe.

La mousseline de soie noire compose encore cette création inédite, avec ampleur vers le bas, séduisant dans sa note vaporeuse. Une petite guimpe de mousseline de soie rose clair diminue le décolleté en pointe. Mais le point capital de cette toilette, c'est cet original effet de perles et de tulle en somme une cuirasse brillante. Un galon métallique cerne le décolleté et maintient l'ampleur de la robe, tout en parachevant son ornementation.

## Pour vous, Monsieur

### Voici un pardessus croisé

Le ciel maussade s'obscurcit insensiblement... Comme les jours diminuent, constate-t-on, non sans une ombre de regret. De fait, nous ne voyons guère le soleil à présent ; il se lève si brièvement, puis, dans un certain moment de la soirée, disparaît sans que nous ayons eu le temps de nous apercevoir. On sent les répuscules flamboyants qui incendent de leurs rouges, puis, dans un coin du ciel ?

La sagesse commande, que, délaissant les vêtements de demi-saison, par trop légers, vous vous procurez, mon cher lecteur, d'un pardessus plus chaud pour affronter les frimas qui s'annoncent. Afin de faciliter votre sélection, sachez tout d'abord que la raie est tout recherchée, avec le drap anglais, ceci dans les coloris noir, marron, meringe et réséda, couleur plus rancune et toutfois. Pardessus à sifroiti et pardessus croisé rivalisent de élégance pour vous tenter, mais le dernier semble prendre l'avantage, dès qu'il est question d'un vêtement habillé.

Pour vous compléter, monsieur, nous en avons noté un tel pardessus en tons neutres, correspondant au niveau du genou, il apparaît assez long dans sa forme un peu « fourreau ». D'ailleurs, comme il doit suivre la ligne du veston, nous y retrouvons pour lui les caractéristiques observées dans ce premier vêtement : taille basse, épaules larges et carrées, quatre boutons placés très bas.

Ses revers triangulaires et larges, rappelant le col-châle, descendent jusqu'à la taille ; ils présentent des crans ouverts et pointus. Les poches sous-pattes peuvent se préférer droites ou coupées en biais, simple affaire de goût, qui ne modifiera en rien l'aspect de l'ensemble. Notons pour terminer que le dos est absolument uni.

## Jeux d'Esprit

**MOT CARRE SYLLABIQUE**  
On dort en moi, l'on ma visite,  
Pour être au cabinet, on s'occupe,  
Plante qui mange tout l'hiver,  
Je suis la vulgaire lourdeur.

**METAGRAMME**  
Plus grand qu'un porc — Mal redoutable,  
Poisson — Fineste avant-courier.  
Sur un bateau — Légende aimable,  
Qu'il — Peu connu — Le coiffeur...  
Dans l'humilité se rencontre,  
En un corps disséqué se montre.

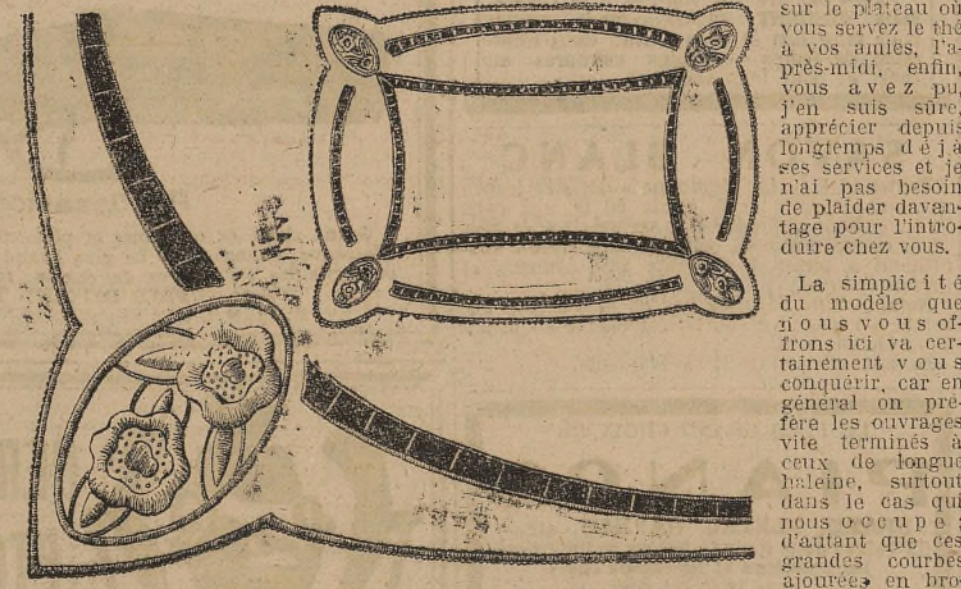
**LOGOGRIPHE**  
Une personne irritée  
La repart assez souvent.  
Oie ma tête simplement  
Et je suis inhabile  
Mon séjour sera peu éminent.

**Solution des jeux d'esprit parus dans le précédent numéro :**  
**ANAGRAMME :** Mir — Rime.  
**LOGOGRIPHE :** Morne — Orne.  
**CHARADE :** Car — Nier — Camier.

## Travaux Féminins

### DESSUS DE PLATEAU

Vous pouvez sans crainte augmenter le nombre de vos dessus de plateaux, vous en trouverez toujours l'emploi, chères lectrices, et se rez heureuses de pouvoir les renouveler souvent. Le petit déjeuner du matin ne vous paraîtra-t-il pas meilleur, servi coquettement sur l'un de ces napperons, artistement décorés, travail de vos doigts agiles ? Il est indispensable à tous si sur le plateau où vous servez le thé à vos amies, l'après-midi, enfin, vous n'avez pu, j'en suis sûre, apprécier depuis longtemps déjà ses services et je n'ai pas besoin de plaider davantage pour l'introduire chez vous.



La simplicité du modèle que nous vous offrons ici va certainement vous conquérir, car en général on préfère les ouvrages vite terminés à ceux de longue haleine, surtout dans le cas qui nous occupe ; d'autant que ces grandes courbes ajoutées en broderie anglaise donnent avec le contraste des médaillons pleins, le plus heureux effet.

Afin de le réaliser, vous emploierez de la toile ancienne ou vous taillerez un rectangle un ovale au centre du linoléum. Le nôtre mesure quarante centimètres sur trente centimètres. Il se borde d'un feston tout uni, aux courbes allongées épousant l'ovale des barrettes en anglaise. Un médaillon cerné d'un cordonné et contenant des fleurs marque les angles. Les fleurs se font un plumetis et leur bord se parseme de grains au point de nœud.

La mode a remis en faveur les broderies de couleur pour le linge et les ornements de table ; aussi vous pourrez en profiter pour réaliser ce napperon et votre bien ou votre belle. Collez une plaque de verre à l'intérieur, plus facile parce qu'il peut se passer à la lessive. Cependant, on arrive à garder l'éclat des couleurs assez longtemps, en ayant soin de ne les laver qu'à l'eau fraîche et de les rincer dans une eau légèrement vinaigrée ou salée.

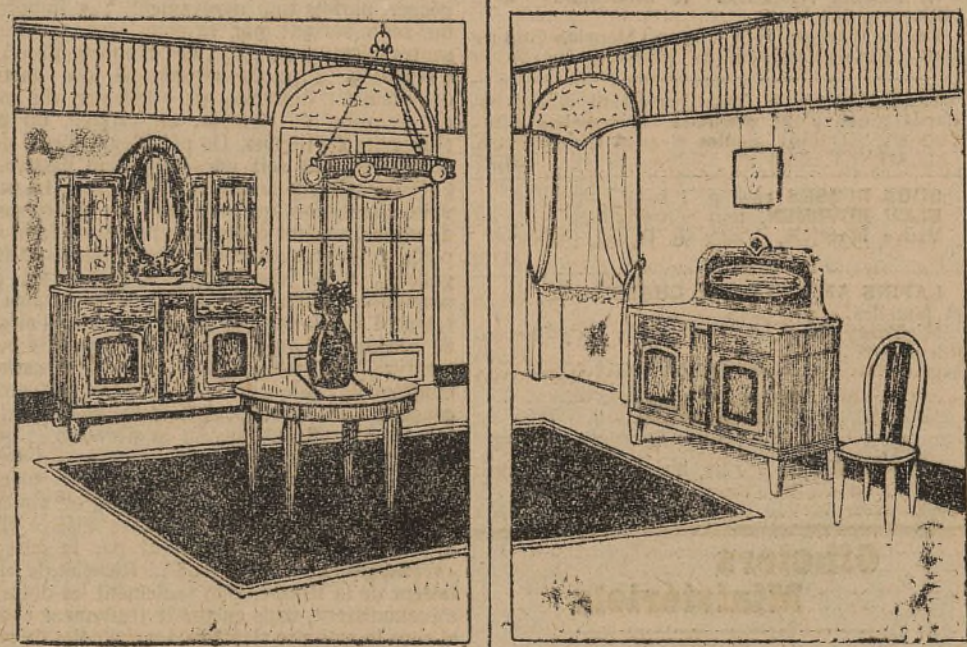
Toutefois, laissez libre la partie du haut, pour obtenir aisément la photo, quand vous la jugerez utile. Posez derrière une petite latte de bois léger qu'une charnière maintient à l'envers. Ce cadre serait aussi fort gracieux s'il affectait la forme d'un losange.

## AMEUBLEMENT

### SALLE A MANGER

Très nette, bien moderne en un mot, telle se présente la pièce que vous avez sous les yeux aujourd'hui. Des lignes droites ou courbes, mais précises se découpent sur la clarté des murs recouverts d'un papier uni rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires.

Pour plus de simplicité, nombre de décorateurs préconisent actuellement un plafond



blanc uni, au centre duquel une vasque d'albâtre et de fer forgé diffuse une lumière adoucie. La couronne métallique entourant ce plafonnier supporte également cinq globes opaques et arrondis, comme de grosses perles.

Pannetière, table, chaises et buffet, d'aspect sobre sont ici en cirtonnier relevé de bandes d'ébène et deux glaces ovales disséminées parent le centre du buffet et de la desserte. Le parquet de chêne clair ciré sera cou-

vert en partie par un vaste tapis rubis cerné d'un liséré corail.

La baie éclairant cette salle à manger se voile d'un rideau de tulle froissé crème, tandis que deux doubles rideaux de velours rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires, retiennent par des embrasses très simples. Si des portières semblent nécessaires, il va sans dire qu'elles se

font en partie par un vaste tapis rubis cerné d'un liséré corail.

La baie éclairant cette salle à manger se voile d'un rideau de tulle froissé crème, tandis que deux doubles rideaux de velours rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires, retiennent par des embrasses très simples. Si des portières semblent nécessaires, il va sans dire qu'elles se

font en partie par un vaste tapis rubis cerné d'un liséré corail.

La baie éclairant cette salle à manger se voile d'un rideau de tulle froissé crème, tandis que deux doubles rideaux de velours rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires, retiennent par des embrasses très simples. Si des portières semblent nécessaires, il va sans dire qu'elles se

font en partie par un vaste tapis rubis cerné d'un liséré corail.

La baie éclairant cette salle à manger se voile d'un rideau de tulle froissé crème, tandis que deux doubles rideaux de velours rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires, retiennent par des embrasses très simples. Si des portières semblent nécessaires, il va sans dire qu'elles se

font en partie par un vaste tapis rubis cerné d'un liséré corail.

La baie éclairant cette salle à manger se voile d'un rideau de tulle froissé crème, tandis que deux doubles rideaux de velours rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires, retiennent par des embrasses très simples. Si des portières semblent nécessaires, il va sans dire qu'elles se

font en partie par un vaste tapis rubis cerné d'un liséré corail.

La baie éclairant cette salle à manger se voile d'un rideau de tulle froissé crème, tandis que deux doubles rideaux de velours rose éteint, un peu comme le papier mural l'encadre à rayures noires, retiennent par des embrasses très simples. Si des portières semblent nécessaires, il va sans dire qu'elles se

LES CONCERTS DE T. S. F.

Vous êtes priés d'assister aux Convois, Service et Entierrement de Madame Marcel NEDELEC... Née Noémie PEULVEY

Vous êtes priés d'assister aux Convois, Service et Entierrement de Monsieur Louis MIGNON... Cordonnier

Un service de quarantaine sera célébré pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph COMMAILLE... Madame Amélie ARNAUD

Une messe de quarantaine sera dite en l'église cathédrale... Mademoiselle Marguerite PHILIPPE

Madame Veuve Bandoux et toute sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur François-Xavier BONDOUX

Mme veuve Picault, M. et Mme Buffier et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Louis PICAUT

LA CONFESSION D'UNE FEMME DU MONDE par Georges LECHARIER. Voici une aventure poignante qui nous est contée...

LES CONCERTS DE T. S. F.

Programme d'aujourd'hui mardi, 6 décembre: 1. Présentation du concert Lucien Paris...

20 h. 30. radio-concert organisé par Radio-Art et Pensée... 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

20 h. 30. radio-concert: M. Armand Givélet, vice-président du radio-club de France...

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

LES VOYAGERS DESIRANT FAIRE LEUR BAGAGES... CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

vière, le fonds de commerce de vins en gros qu'ils exploitaient... AGENTS D'AFFAIRES

Étude de M. J. REDAUD, docteur en droit, avoué... Achat d'immeuble

Étude de M. Léon BUSSION, notaire... Dissolution de la société en nom collectif AUDIN et COLAS

Suivant acte reçu par M. Buission, notaire à Decize... TOUR EIFFEL

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

CLERC aux inventaires et liquidations... Ventes

On demande à acheter BONNE REPRESENTATION D'ALIMENTATION... AGENTS D'AFFAIRES

Étude de M. J. REDAUD, docteur en droit, avoué... Achat d'immeuble

Étude de M. Léon BUSSION, notaire... Dissolution de la société en nom collectif AUDIN et COLAS

Suivant acte reçu par M. Buission, notaire à Decize... TOUR EIFFEL

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

CLERC aux inventaires et liquidations... Ventes

On demande à acheter BONNE REPRESENTATION D'ALIMENTATION... AGENTS D'AFFAIRES

Étude de M. J. REDAUD, docteur en droit, avoué... Achat d'immeuble

Étude de M. Léon BUSSION, notaire... Dissolution de la société en nom collectif AUDIN et COLAS

Suivant acte reçu par M. Buission, notaire à Decize... TOUR EIFFEL

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

CLERC aux inventaires et liquidations... Ventes

On demande à acheter BONNE REPRESENTATION D'ALIMENTATION... AGENTS D'AFFAIRES

Étude de M. J. REDAUD, docteur en droit, avoué... Achat d'immeuble

Étude de M. Léon BUSSION, notaire... Dissolution de la société en nom collectif AUDIN et COLAS

Suivant acte reçu par M. Buission, notaire à Decize... TOUR EIFFEL

21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire: 21 heures, radio-diffusion de la soirée littéraire...

Puisque le beurre est trop cher... la VÉGÉTALINE produit naturel qui coûte toujours beaucoup moins et emploie pour toutes les cuisines.

ENGRAIS POUR TOUTE CULTURE Superphosphates minéraux et os. Scories Thomas, mais de potasse chlorure de potassium...

LAPINS QUI CREVENT REMÈDE SAINT-PAUL G. PETIT-RENAUD-DEJOU

Bas L'envoi pour faire comm. notre fabric. et l'inégalable qualité de nos marchandises...

Carrosserie CHAMPEAU Rue de la Préfecture, 66 et 70, Nevers. VOITURES ATTELES ET CARROSSERIES AUTOMOBILES

Avis aux Commerçants et Industriels Voulez-vous vendre ou acheter une affaire? Êtes-vous gênés? Écrivez-nous...

MOTO-POMPES ÉPUISEMENT-INCENDIE ASTER 102, Rue de Paris, SAINT-DENIS (Seine)

CHASSE, TIR, ESCRIME, DÉFENSE Emile DUMAS FABRICANT BREVETÉ ET DIPLOMÉ

Bandages de tous systèmes pour hernies HERNIES PTOSSES TH. ARCHIMBAULT

Lapins LAPINS GEANTS DES FLANDRES, grands reproducteurs atteignant 15 à 18 livres...

Chiens 2 chiots berger Groendael, parents primés et inscrits. Bureau du journal.

A VENDRE VIEUX JOURNAUX S'adresser au bureau du journal. PAPIER JOURNALIER POUR ALIMENTATION

Goutte, Douleurs, Acné, Herpès, Eczéma, Varices, Ulcères, Phlébites Femmes martyrisées par le sang

Lapins LAPINS GEANTS DES FLANDRES, grands reproducteurs atteignant 15 à 18 livres...

Volailles Lot FOULES pure race bouronnaise, herniées (cause départ pressé).

Draps de Lit du 10 au 20 Décembre Grande Vente-Reclame avec Primes

Amilcar Voir les Nouvelles Carrosseries et les nouveaux modèles pratiques et confortables

SAVON BLANC Postal 10 k. « La Mignonne » détreussée franco

PIANOS LE PLUS GRAND CHOIX DE PIANOS ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.

HERNIES PTOSSES TH. ARCHIMBAULT Corsets pour toutes déformations

HOTCHKISS 12 CV Le juste milieu Démonstration GRAND Garage de la Nièvre

MOTO-POMPES ÉPUISEMENT-INCENDIE ASTER 102, Rue de Paris, SAINT-DENIS (Seine)

CHASSE, TIR, ESCRIME, DÉFENSE Emile DUMAS FABRICANT BREVETÉ ET DIPLOMÉ

Bandages de tous systèmes pour hernies HERNIES PTOSSES TH. ARCHIMBAULT